

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL –PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET
DES LIBERTES LOCALES

REGION DU OUADDAI

DEPARTEMENT D'ABDI

SOUS-PREFECTURE D'ABKER



Participants à la validation cantonale du PDL

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON ABKER DJOMBO

Avril 2014 à Avril 2018

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier et technique du PADL-GRN

Et l'accompagnement de l'OCL/ACORD

Avril 2014

Sommaire

Liste des Abréviations	5
Introduction	6
Contexte général d'élaboration du PDL	6
Méthodologie de l'actualisation du PDL.....	7
I Généralités sur le canton	9
1.1 Milieu physique.....	9
1.1.1 Localisation géographique	9
1.1.2 Caractéristiques physiques	12
1.1.3 Les ressources naturelles	15
1.2 Milieu humain	20
1.2.1 Historique du canton	20
1.2.2 Caractéristiques démographiques.....	20
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle	22
1.2.4 Organisations modernes	23
1.2.5 Les intervenants.....	24
1.2.6 Les infrastructures	26
1.3 Activités économiques	32
1.3.1 Agriculture	32
1.3.2 Élevage	33
1.3.3 Pêche	34
1.3.4 Commerce	34
1.3.5 Artisanat	34
1.3.6 Autres activités.....	35
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	36
2.1 Le domaine Education.....	36
2.1.1 Résultats du diagnostic	36
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	38

2.2.1 Résultats du diagnostic	40
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	41
2.3. Le domaine Economie.....	42
2.3.1 Résultats du diagnostic	42
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	43
2.4. Le domaine Agriculture/Elevage.....	44
2.4.1 Résultats du diagnostic	44
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	46
2.5 Domaine : Santé, Eau & Assainissement	48
2.5.1 Résultats du diagnostic	48
2.5.2 Les axes prioritaires de développement	50
2.6 Domaine : Affaires Sociales/Genre	50
2.6.1 Résultats du diagnostic	50
2.6.2 Les axes prioritaires de développement	51
2.7 Domaine : Jeunesse/Sport /Culture	52
2.7.1 Résultats du diagnostic	52
2.7.2 Les axes prioritaires de développement	52
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	53
IV. Projets de développement sur la durée du plan	56
4.1 Domaine Education	56
4.2 Domaine Santé/Eau & Assainissement	58
4.3 Domaine Gestion des Ressources Naturelles	59
4.4 Domaine Agriculture/Elevage	61
4.5 Domaine Economie	62
4.6 Domaine Affaires Sociales/Genre	63
4.7 Domaine Jeunesse/Sport/Culture	64
V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU	66
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :	66
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme	66

5.3 Planning annuel de travail	67
5.3.1 Domaine : <i>Education</i>	67
5.3.2 Domaine : Santé, Eau, Assainissement	68
5.3.3 Domaine : Gestion des Ressources Naturelles	70
5.3.4 Domaine : Agriculture/Elevage	72
5.3.5 Domaine : <i>Economie</i>	73
5.3.6 Domaine : affaires Sociales & Genre	75
5.3.7 Domaine : Jeunesse, Culture & Sport.....	76
Conclusion.....	77
Annexes.....	78

Liste des Abréviations

ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADC	Association de Développement Cantonal
AFRICARE	
AG	Assemblée Générale
APE	Association des Parents d'Elèves
APICED	
BE	Bureau Exécutif
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CDC	Comité de Développement Cantonal
DPC	Diagnostic Participatif Cantonal
FED	Fonds Européen de Développement
IMC	International Medical Corse
IRW	Islamic Relief World Wide
MC	Maitre Communautaire
OCL	Organisme Correspondant Local
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
OSC	Organisation de Société Civile
PADL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PRODABO	Programme de Développement rural décentralisé d'Assoungha-Biltine- Ouara
PU	Première Urgence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Introduction

Soutenue par la Coopération Tchad/Union Européenne à travers le Fonds Européen de Développement (FED), sous la Coordination du Programme d'Appui au Développement Local (PADL), la décentralisation prônée par le gouvernement du Tchad est un processus qui exige des préalables susceptibles de préparer les communautés à la base ; ces préalables sont d'ordre méthodologique et stratégique.

Du point de vue méthodologique, il est important de procéder par une démarche progressive et itérative qui permette aux communautés locales de comprendre le processus et de se l'approprier à travers l'intériorisation d'un certains nombres de principes de base.

La stratégie consiste à la structuration et à la responsabilisation des communautés par le truchement l'apprentissage des bonnes pratiques de gouvernance locale et de la citoyenneté qui permettent d'asseoir un socle cristallisé d'une décentralisation modèle.

De ce fait, ce processus adjure du temps ce, du fait de l'histoire et des pesanteurs socioculturelles ; il devient de ce point de vue, nécessaire d'impliquer les communautés à la base dans la définition de la vision, des orientations stratégiques et des actions à travers la concertation et le consensus; cette implication doit se faire à tous les paliers du processus pour une assimilation typique de la démarche et des principes de base.

C'est ainsi que ces communautés pourraient être préparées à l'intégration de la décentralisation en vue d'un développement durable de leurs localités.

C'est pourquoi, ce présent Plan de Développement Local (PDL) se veut un processus incontournable, en prélude à la décentralisation.

Contexte général d'élaboration du PDL

Le processus de décentralisation en cours présente des opportunités qui implique la valorisation des potentialités et atouts locaux par, à travers et pour les communautés locales.

De ce qui précède, la participation active des communautés à travers la mobilisation des ressources locales, l'identification des problèmes, besoins, potentialités/atouts, contraintes, solutions et la mise en œuvre des projets de développement local est de mise.

Ainsi donc, les populations locales sont appelés à mobiliser les acquis socioculturels, économiques, structuro-organisationnels et techniques en vue d'impulser un développement durable de leurs localités.

Ce processus implique une prise de décision locale à travers la définition des axes stratégiques, d'une vision et d'une mission en tenant compte des enjeux environnementaux.

A partir de ce processus, les communautés dudit canton s'engagent à orienter leur propre destinée par le truchement de la planification locale.

Il faut préciser que l'élaboration de ce Plan de Développement local s'est faite par les communautés du canton accompagnées par l'Organisme Correspondant Local (OCL) ACORD et

des Services techniques déconcentrés de l'Etat via le Comité Départemental d'Action (CDA) et l'appui technique et financier de l'Antenne Est du PADL II.

Les différentes structures sociales, l'Association de Développement Cantonal (ADC), les couches vulnérables, les Organisations de la Société Civile (OSC) ont participé de manière active et à tous les paliers de ce processus.

Ce processus a permis la restructuration des communautés concernées, leur responsabilisation et l'appropriation du processus de planification locale.

Ainsi donc, une analyse des problèmes, contraintes et atouts a été faite et ce, en fonction des besoins pressants. Des réponses adéquates ont été ainsi proposées par ordre des priorités et par domaine aux problèmes identifiés.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que le canton Abker disposait au départ d'un PDL qui a été élaboré avec l'appui de PRODABO ; le présent document s'inscrit donc dans une logique d'actualisation de la planification du développement dudit canton.

Cette démarche a pour objectif :

Objectif global :

- Disposer d'un outil de développement planifié du canton.

Objectifs spécifiques

- Assurer une réflexion commune et un consensus pour une vision commune ;
- Assurer un développement harmonieux et durable ;
- Veiller à la gestion transparente des ressources du terroir ;
- Assurer aux communautés l'appropriation de la démarche

Méthodologie de l'actualisation du PDL

Le présent PDL est élaboré sur la base du guide harmonisé de planification locale validé. Il résulte d'un processus participatif et globalisant qui prend en compte tous les aspects de développement du canton avec la contribution de toutes les couches et structures sociales.

Plusieurs phases constituées des étapes ont été ainsi franchies. Ces phases passent par la préparation, le Diagnostic Participatif Cantonal, la planification locale, la validation et la diffusion du PDL.

Etant dans un contexte d'actualisation, certaines étapes de ce processus ont été négligées car disposant un substrat de données inscrites dans l'ancien PDL, il était question de capitaliser ces acquis tout en mettant à jour certaines variables.

Ainsi donc, après la prise de contact avec les autorités traditionnelles locales (Chef de canton, Kalifats et Chefs des villages), une Assemblée Générale de lancement officiel du processus de planification dans le canton a été organisée ; à cet effet, l'équipe chargée d'accompagner les communautés a saisi cette opportunité pour informer et sensibiliser sur la nécessité de l'actualisation de leur PDL ce, pour l'obtention de leur adhésion. Dans le souci de maximiser le temps, cette AG a aussi l'occasion de faire une autoévaluation de la mise en œuvre du PDL et du

Comité de développement Cantonal (CDC) chargé de piloter l'exécution dudit DPL. Ce qui a permis de restructurer le comité en lui donnant une nouvelle configuration ; le CDC est ainsi devenu l'Association de Développement Cantonal (ADC).

Une première session de formation sur la méthodologie et les techniques d'animation a été organisée au bénéfice des animateurs locaux en vue de mieux préparer l'accompagnement des communautés dans ce processus.

La deuxième phase qui consiste à faire un diagnostic participatif, est passée par une étude du milieu qui a permis de collecter les données relatives aux aspects historiques, physiques, socioculturels, économiques etc. du canton. A l'aide des outils conçus pour cet effet, les données ont été recueillies à travers la recherche documentaire, auprès des services techniques, des personnes ressources, etc. par le biais des entretiens semi structurés et des focus group.

Après capitalisation des résultats de l'étude du milieu du canton, un atelier cantonal de diagnostic s'est effectué.

De cet atelier, les principaux problèmes du canton ont été identifiés et analysés, les grands axes prioritaires ont été définis par domaine (Agriculture, Elevage, Gestion des Ressources Naturelles (GRN), Economie, Santé-Assainissement-Eau, Education et Jeunesse-Culture-Sport), les idées de projets ont été dégagées et les structures de planification (Commissions Thématiques) ont été mises en place.

Passée cette phase, celle de la planification a été entamée ; elle a consisté à effectuer des travaux thématiques dans les différentes grappes villages avec les Commissions Thématiques mises en place puis à organiser un atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets issus des travaux de groupes thématiques.

Ainsi donc, après les travaux thématiques organisés à l'échelle inter-village qui ont permis d'identifier les forces et contraintes de développement par domaines et de proposer des solutions aux contraintes prioritaires, ledit atelier a été organisé; il a regroupé l'ADC, les techniciens des différents services techniques déconcentrés de l'Etat, les Commissions Thématiques et les représentants des villages et Kalifats, les représentants de couches vulnérables etc.

A cette occasion, une présentation des résultats des travaux thématiques et leur analyse ont été faites. A l'issue de cet atelier, une liste de projets prioritaires par domaine a été arrêtée.

Sur la base des résultats de cette démarche, une première ébauche de la rédaction du PDL a été faite.

Une première validation du document a été faite au niveau cantonal puis il a été présenté et définitivement validé au niveau départemental par le CDA.

I Généralités sur le canton

1.1 Milieu physique

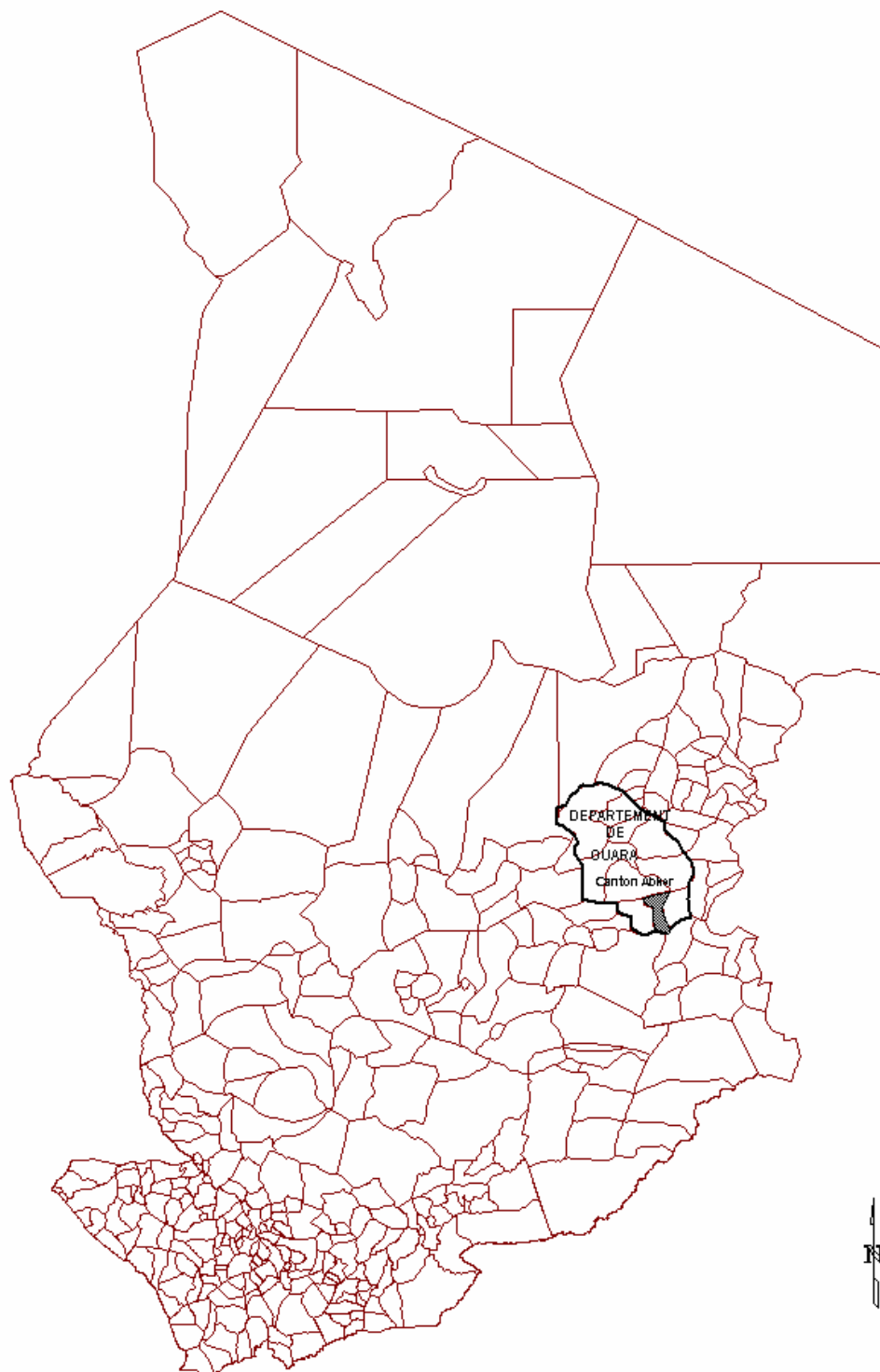
1.1.1 Localisation géographique

Sur l'axe Abéché-Abdi, le canton Abker Djombo est situé dans la Sous-préfecture de Abkar ; il est une entité territoriale du Département d'Abdi dans la Région de Ouaddaï. Il est distant du Chef-lieu du Département (Abdi) de 55 km et de celui de la Région (Abéché) de 85 km.

Le canton est localisé entre 21° de la longitude et 13 la latitude Nord. Il est limité au Nord par le canton Marfa, à l'Est par le canton Korio, au Sud par le canton Kadjaksé (Haouich), au Sud-est par Kadjaksé (Sila) et à l'Ouest par le canton Kognéré. Le canton compte 88 villages regroupés en 5 Khalifats (grappe de villages).

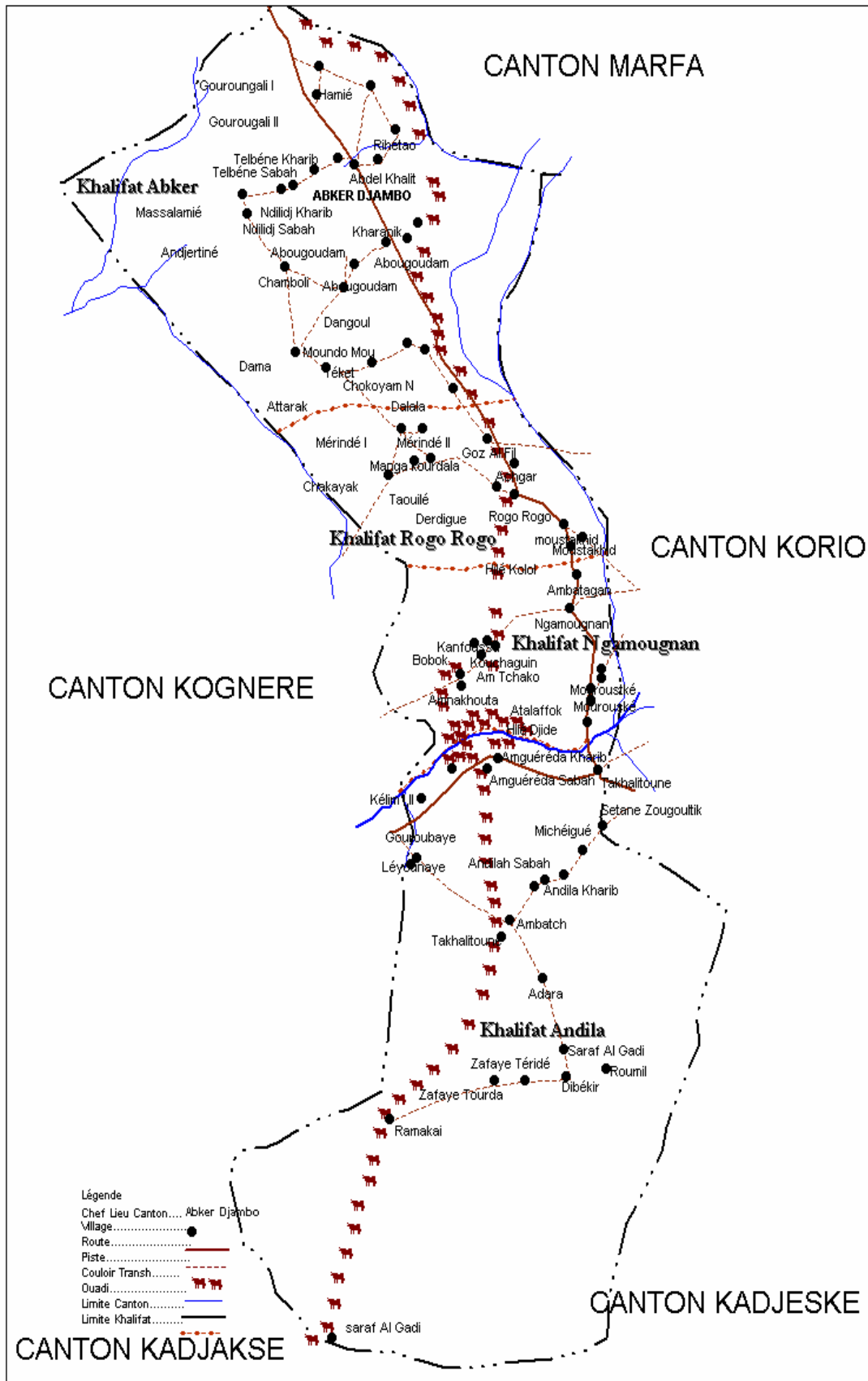
Le Batha (cours d'eau temporaire) qui traverse le canton est le plus important des Ouadis qui le sépare du Chef-lieu du Département, rendant inaccessible cette localité en saison des pluies. Cette situation d'inaccessibilité peut durer plus de 2 à 3 mois en fonction de l'importance de pluies.

Environ 25645 habitants selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009 et 34465 selon le recensement communautaire pendant la période du diagnostic, la population du canton Abker Djombo est inégalement répartie sur une superficie approximative de 965 km². Elle vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.



Adoum Dogo / PRODABO Sept 2004

CANTON ABKER : Khalifats



1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1 Relief

La configuration morphologique et géomorphologique d'Abkar Djombo est constituée de plaine de sable alternée de collines de montagnes relativement basses en altitude et de zones de petites dépressions formant des Ouadis par endroit.

1.1.2.2 Climat

Dans son ensemble, le canton Abkar Djombo présente un climat de type soudano-sahélien caractérisé par deux saisons : la saison sèche et celle dite des pluies.

La saison sèche s'étale sur une période qui va d'Octobre à Mai soit une durée de 8 mois tandis que la saison pluvieuse, plus courte (4 mois), s'allonge de Juin à Septembre. La régularité des pluies dans cette partie du pays est très instable ; le canton connaît par moment des périodes de sécheresses ou de répartition inéquitable des pluies mettant en insécurité alimentaire les populations locales. La moyenne des précipitations pluvieuses oscille entre 500-600mm

L'évolution de la pluviométrie cumulée des 5 dernières années se présente comme suit :

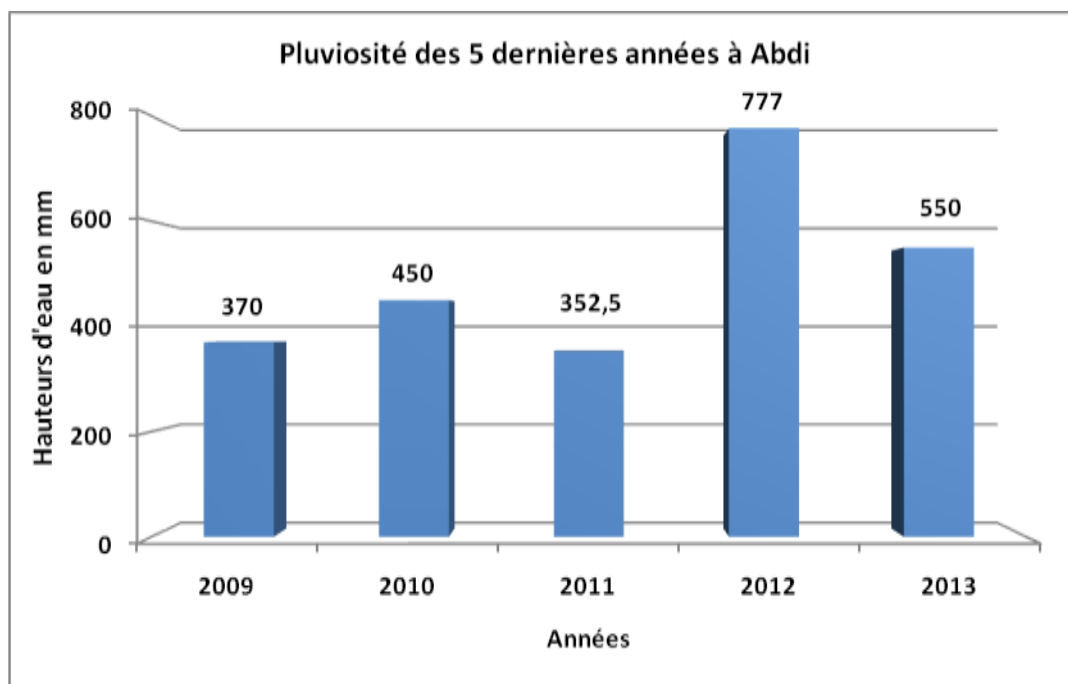


Figure 1

Source : Sous-secteur ONDR d'Abdi.

En outre, la température moyenne varie de 27° à 42°C.

1.1.2.3 Hydrographie

Du point de vue hydrographique, le canton Abkar dispose d'une potentialité en eau relativement importante.

S'agissant des eaux de surface, l'on dénombre de nombreux cours d'eaux temporaire (Ouadis) dont le Batha qui alimente le canton d'importante quantité d'eaux du Sud-Ouest au Nord-Est ; le Batha traverse la zone de Kélim en passant entre Hilé Djiddé et Setane Zougoutik et se prolonge dans le canton Korio.

Le débordement des eaux du Batha cause parfois et par endroit d'énormes dégâts. Ces eaux sont certes temporaires mais peuvent être capitalisées pour des fins de production agropastorale.

En dehors des Ouadis, le canton dispose des mares naturelles dont la plus importante « *Rahde Hamié* » qui, située au Nord de Abker (5km), dispose selon les croyances locales des vertus spirituelles et thérapeutiques qui suscitent de nombreuses curiosités drainant ainsi chaque année d'abondant pèlerins.

Pour ce qui concerne les nappes phréatiques, on note une profondeur moyenne qui varie en fonction de l'espace et du temps entre 15 et 70 mn ; les zones de Chamboli et de Ngamougna sont celles qui comportent les nappes les plus profondes. Dans ces zones, on y trouve aussi de socles qui rendent difficile l'accès aux nappes.

La population de cette localité use une bonne partie de leur temps de travail soit 1/3 à la recherche de l'eau.

Ce sont le plus souvent les femmes qui s'occupent de l'approvisionnement en eau.



1.1.3 Les ressources naturelles

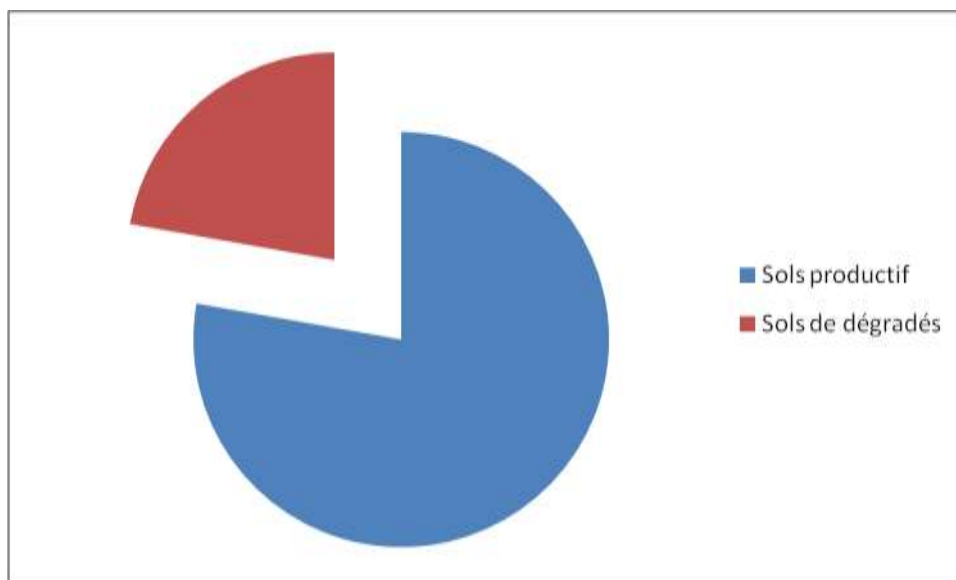
1.1.3.1 Sols

Les principaux types de sols rencontrés dans le canton sont entre autres le sol sableux favorable à la culture de céréales (Pénicillaire, Sorgho etc.) et à la culture des oléagineux (arachide, sésame etc.) produite en saison des pluies ; les sols argilo-sableux qui arborent les Ouadis et les bas-fonds sont propices aux cultures maraichères et autres cultures de contre saison.

La proportion des sols dégradés suite à l'érosion et à aux pratiques d'exploitation traditionnelles est estimée à près de 20% selon les communautés locales. Les érosions sont le plus souvent le fait du ruissèlement des eaux de pluies qui font le lessivage des éléments minéraux, de la surexploitation et des pratiques culturales moins conséquentes rendant ainsi le sol pauvre.

Pour faire face à ce phénomène, les producteurs locaux utilisent des techniques rudimentaires qui consistent à faire des cordons (sath*) en amont à l'aide de bois morts en vue de ralentir le ruissèlement des eaux et de ce fait fixer les éléments minéraux nécessaires à l'enrichissement du sol. Cette pratique se fait sur des espaces limités et doit se renouvelée tous les ans ; ce qui ne prend pas en compte l'aspect intensif et durable de l'action.

Proportion des sols dégradés et non dégradés



Sources : populations locales

1.1.3.2 Végétation et Flore

La végétation du canton Abkar est caractérisée par une variété d'espèces ligneuses épinées et des herbacés inhérentes au Sahel (acacia polyacantha (Amsiné), ziziphus spina christi (Korno), ziziphus mauritiana (Nabak), balanites aegyptiaca (Hadjilidj) etc.);

en outre, on y rencontre aussi plusieurs autres espèces non épineuses (*Tamarindusindica* (Ardeb), *khayasenegalensis* (Mourraye), *ficus gnaphalocarpa* (Djimes), *acacia albida* (Haraz), *celtisintegrifolia* (Ahla) etc.).

Cette végétation est constituée d'arbres clairsemés avec par endroit de touffes qui arborent les marres et Ouadis.

Cette flore fait objet d'une forte pression anthropique ; en effet, elle est utilisée pour la satisfaction de divers besoins (alimentation, énergie, habitat, production etc.) par les communautés locales.

De ce fait, plusieurs espèces sont en voie de disparition constituant un risque de désertification de la localité avec les conséquences socioéconomiques et culturelles qui peuvent s'en suivre.

On note déjà des conflits liés à la gestion de cette ressource naturelle.

En dépit de la prise de conscience des risques que courent les communautés locales, aucune action conséquente n'est entreprise pour endiguer cette situation.

Tableau 1 : liste des espèces végétales ligneuses.

Espèces ligneuse existantes	Espèces ligneuses en voie de disparition
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Tamarindusindica</i> (Ardeb), - <i>ficus gnaphalocarpa</i> (Djimes), - <i>acacia albida</i> (Harazss), - <i>celtisintegrifolia</i> (Ahla), - <i>acacia nilotica</i> (Garate), - <i>diospyrosmespiliformis</i> (Djokhan), - <i>prosopis africana</i> (Guirli), - <i>mitagynainermis</i> (Aboungato), - <i>crataevaandaconil</i> (Dabkar), - <i>dalbergia melanoxyton</i> (Babanouss), - <i>sclerocaryabirrea</i> (Himete), - <i>acacia polyacantha</i> (Amsiné), - <i>ziziphus spina christi</i> (Korno), - <i>ziziphusmauritiana</i> (Nabak), - <i>balanites aegyptiaca</i> (Hadjilidj), - <i>entadaafricana</i> (Arate), - <i>bauhinia rufescens</i> (Koulkoul), - <i>hyphaenethebaica</i> (Dom), - <i>acaiamellifera</i> (Kitirazarak), - <i>borassus aethiopicum</i> (Deleb), - <i>acacia seyal</i> (Talha), - <i>ficus thonningii</i> (Djakhdjakh), - <i>cassia siberiana</i> (Amkachawaye), - <i>acacia raddiana</i> (Sayal), - Amsisi , - <i>ficus platyphylla</i> (Dambolo), - <i>sterculiasetigera</i> (Roud-roude), - <i>commiphora africana</i> (Gafal), - <i>vitex sp</i> (Aboundougoulgoule), - <i>stereospermumkunthianum</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ceibapentandra</i> (Roum), - <i>anogeissusleiocarpus</i> (Sahaba), - siré, - <i>dichrostachyscinerra</i> (Kadate), - <i>dalbergiamelanoxyton</i> (babanouse), - <i>grewia bicolor</i> (Bacham), - <i>prosopisafricana</i> (Guirli), - <i>vitexsp</i> (Amdougoulgoul), - <i>celtisintegrifolia</i> (Ahla), - <i>ficusgnaphalocarpa</i> (Djimesse), - <i>acacia mellifera</i> (Kitirazarak), - <i>acacia polyacantha</i> (Amsiné), - <i>Acacia albida</i> (Haraze), - <i>detariummicrocarpum</i> (Ablélé), - <i>chadartalbieda</i> , - <i>bosciasp</i> (Kourmoute), - <i>terminaliasp</i> (Darote), - <i>lanneaacida</i> (Layoune), - <i>Piliostigmareticulatum</i> (Kharoub), - <i>acacia seyal</i> (Talha), - <i>capparis corymbosa</i> (Mardo), - <i>capparis decidua</i> (Toumtoum), - <i>stereospermumkunthianum</i> (Khachkhach), - <i>khayasenegalensis</i> (Mouraye), - <i>lanneamicrocarpa</i> (Millesse); - <i>Gardenia ternifolia</i> (Aboungawiya)

<ul style="list-style-type: none"> (<i>khachkhache</i>), - <i>terminaliasp</i> (<i>Darote</i>), - <i>combretumglutinosum</i> (<i>Habile</i>), - <i>bosciasp.</i>(<i>Kourmoute</i>), - <i>capparisdecidua</i> (<i>Toumtoum</i>), - <i>detariummicrocarpium</i> (<i>Ablélé</i>), - <i>piliostigmareticulatumK</i> (<i>haroube</i>), - <i>azadirachtaindica</i> (<i>mime</i>), - <i>manguiferaindica</i> (<i>Manga</i>), - <i>phoenix dactylifera</i> (<i>Ballah</i>), - <i>lanneamicrocarpa</i> (<i>Miless</i>), - <i>acacia alaxacantha</i> (<i>Aboundourou</i>) 	
---	--

Tableau 2 : liste des espèces végétales herbacées

Espèces Herbacées	
Existantes	En voie de disparition
<ul style="list-style-type: none"> - Mahoub, - Absabe, - Creb, - Amdoufoufou, - Siméma, - Boutiri, - Lissek, - Askanit, - Khirera, - Firewladibdié, - Hantout, - Ammiférit, - Ammigeginé, - Sacarnaba, - Bareanténé, - HourabHawsa, - Gaw, - Agrich, - Sigguet 	

1.1.3.3 Faune

Les espèces fauniques que recouvre l'écosystème du canton Abkar correspondent à celles de l'environnement de la savane ; on y trouve une diversité d'espèces animales.

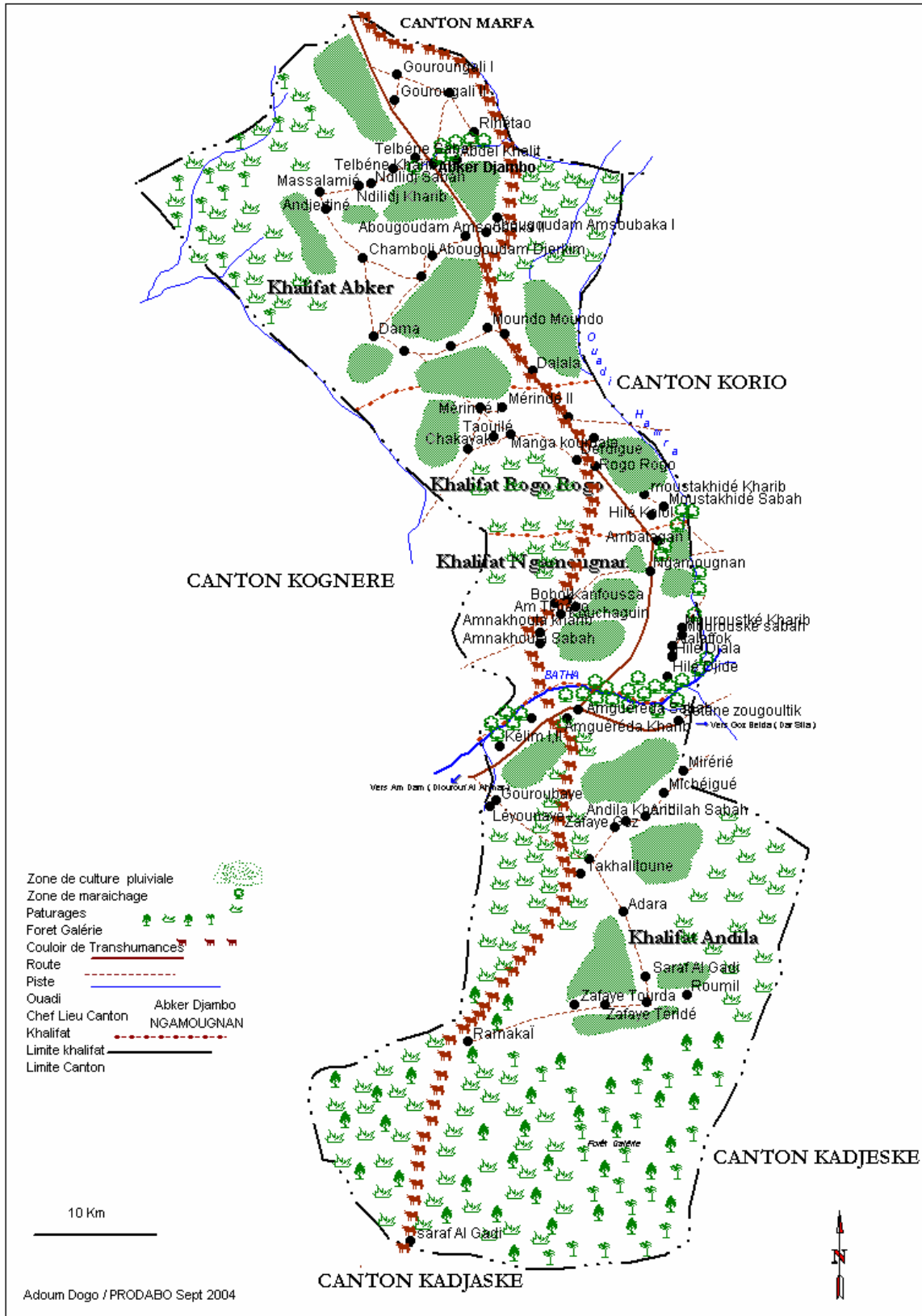
La pression anthropique exercée sur le biotope influe énormément sur l'existence de la faune.

La dégradation du milieu de vie de la faune et le braconnage menacent dangereusement la survie de ces éléments de l'environnement ; de ce fait, nombreux sont les espèces qui sont en voie de disparition. Le tableau ci-dessous présente la liste non exhaustive des espèces existantes et celles en voie de disparition.

Tableau 3 : liste des espèces fauniques

Espèces fauniques existantes	Espèces fauniques en voie de disparition
<ul style="list-style-type: none"> - Babouin(Tiguile), - phacochère(Hallouf), - Hyène(Marfayin), - ChacalBachom), - Autruche (Naam), - Ecureuil (Sabara), - Chat sauvage(Guite), - Bichecochon(Tiguidim) - Singe(Abalangne), - Genette(Dourban), - Fennec(Abounhissein), - Varan(Warale), - Rat(Far), - Fourmilier(Aboundoulaf), - Porc-épic (Abchok), - Guépard(Fadé), - Cak-Amsoubakh ; - Ilaya ; - Pintade(DidatKhala); - Fahadé - Mignar - Varan (Waral) 	<ul style="list-style-type: none"> - Eléphant (file), - Lion (doute), - Panthère (nimir), - Girafe (zaraf), - Lycaon (soumoua), - Antilope (tetal), - Grand koudou (djalate), - Buffle (djamousse), - Elan (abgarne), - Wahach, - Ariale, - Alguiten, - Hamar, - Gazelle (khazal), - Gazelle (dorcassirguil), - Hippopotame (guirinti), - Crocodile(Timssa) - Lièvre (Arnab) - Serpent Boa (Assala) - Gnalate - TessalHadjar ;

CANTON ABKER: GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton

L'histoire du canton Abkar est liée à celle du Royaume du Ouaddaï ; en effet, avec l'hégémonie de ce royaume qui remonte depuis le 17^{ème} siècle, plusieurs représentations ont été instaurées dans les territoires conquis. Celle d'Abkar remonte des années 1875 sous le règne du Sultan du Ouaddaï Youssouf Mahamat Chérif connu sous le surnom de Kharifène.

Occupés par un peuple venu du Darfour, l'actuel terroir qui constitue le canton fut conquis par le peuple Maba du Royaume du Ouaddaï.

Avec la pénétration coloniale et les réformes structuro-administratives qui s'en sont suivies, il y a eu une reconfiguration des structures administratives traditionnelles ; c'est alors que cette contrée est devenue canton en 1929.

Plusieurs Chefs de canton se sont succédé à savoir :

- De 1929-1935 : MAHAMAT NDJOUL
- De 1935-1965 : IBN ABAKAR MAHAMAT NDJOUL
- De 1965-1971 : MALIK KIKINE
- De 1971- 2002 : IBN AHMAT KIKINE
- 2002 à nos jours : IBN AL-HADJ MAHAMAT SALEH AHMAT KIKINE.

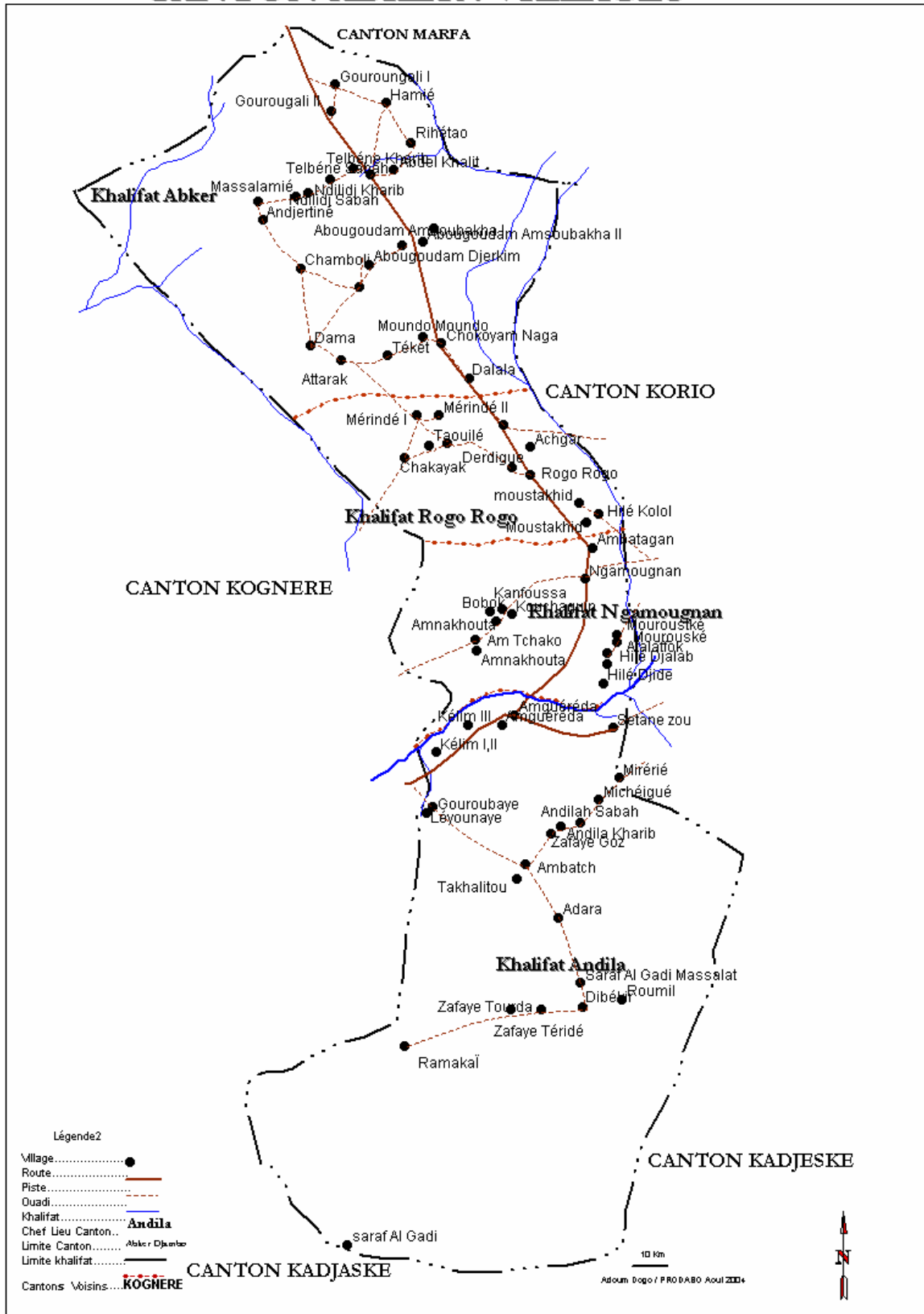
1.2.2 Caractéristiques démographiques

Estimée à 34465 habitants avec une densité de 36hbs/km² selon les données collectées auprès des communautés, la population du canton Abkar est composée majoritairement d'ethnie Maba ; on y trouve aussi plusieurs autres tribus telles les Dadjo, les Mimi, les Bichéchat, les tribus arabes, les Bornou, les Foulbé etc. disséminés à l'intérieur de cet ensemble. Cette population est répartie inégalement dans 88 villages et fériks.

L'exode rural est un phénomène que vivent régulièrement les jeunes du canton ; ils immigrent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

En outre, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Koutoufou et Doroti dans la Région de Sila et à la frontière soudanaise, le flux migratoire a relativement augmenté réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait de manque à gagner pour l'économie locale.

CANTON ABKER : VILLAGES



1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

L'architecture sociopolitique locale impose des rapports sociaux à la fois verticaux et horizontaux.

Du point de vue politique, les communautés à la base sont administrées par les chefs des villages/férikis qui sont à leur tour régents par les Khalifats (Représentant du Chef de canton auprès des grappes de villages) ; les Khalifats quant à eux rendent compte au Chef de canton.

Les Chefs des villages sont soit des héritiers du pouvoir traditionnel, soit désignés de manière consensuelle par la communauté avec l'approbation de la représentation locale de l'administration publique.

S'agissant des Khalifats, ils sont désignés par le Chef de canton. Par ailleurs, il existe aussi des chefs de tribus ou représentants des tribus ou d'autres catégories sociales minoritaires auprès du Chef de canton ; c'est le cas des tribus minoritaires ou allogènes tels les transhumants.

Le Chef de canton est désigné par la famille royale et les notables ; ce choix doit être entériné par un acte officiel du pouvoir public.

Ces différentes instances administratives sont garantes de l'intégrité de leur terroir et de la sécurité de leurs communautés ; elles gèrent les affaires judiciaires qui ressortent de leur responsabilité, régulent la gestion des ressources locales, les rapports socioéconomiques et les relations sociales.

La gestion des ressources naturelles se fait à travers des conventions informelles ou formelles, des restrictions par décision du chef ou par consensus etc.

En vue d'éviter des conflits liés à la gestion des ressources partagées, des délimitations sont faites en fonction des types d'exploitation (pâturage, culture, construction etc.).

La terre est une propriété de prime à bord communautaire ; son accès est fonction de l'appartenance communautaire. Elle peut aussi être octroyée par la communauté ou une famille à un tiers pour une exploitation ponctuelle ou encore peut être vendue. Cette dernière possibilité est souvent facteur de conflit lorsqu'elles sont vendues sans le consentement de la communauté quand il s'agit d'une propriété communautaire.

Les rapports sociaux sont consensuels et basés sur une solidarité à la fois mécanique et organique. Car les relations qui unissent les différentes entités sociales sont interdépendantes et complémentaires ; elles constituent une garantie sociale.

L'organisation socio-culturelle est calquée sur la structure sociale. La polygamie étant une valeur culturelle partagée, la famille nucléaire est constituée du chef de ménage qui est le père, des mères et des enfants. La famille de lignée s'élargit aux cousins, oncles, tantes, neveux etc. Cette famille s'étend aussi aux alliances séculaires ou récentes, aux amis et aux voisins.

Les mariages sont le plus souvent endogamiques ; ils se décident souvent de manière unilatérale entre les parents des conjoints. La dot varie en fonction des communautés, des circonstances et des relations qui unissent les deux familles. L'âge moyen requis au mariage pour la jeune fille est de dix-huit (18) ans tandis que pour le garçon est de vingt (20) ans. En outre, il est important de signaler que même si la fille est mariée à l'âge mineur, elle ne peut accéder à la vie conjugale qu'à l'âge requis (18) ans.

Le mariage musulman est le type de mariage adopté.

Les jeunes garçons sont regroupés autour d'une organisation traditionnelle des cavaliers sous la coupe du chef des cavaliers qui est censé être une personne mûre et sage appelé *AguidalKhel ou Djarmayé* ; il a la responsabilité d'éduquer ces jeunes de les orienter et leurs inculquer les valeurs de la société. Cette structure socio-culturelle et éducative est décomposée en sous-structure dirigée par un chef appelé *Aguidal Safarick* et une autre chargée de la communication et de la mobilisation dirigée par un *Koursi* (chef de cette sous structure).

Les jeunes filles sont excisées à bas âge ; elles sont orientées et éduquées par les Chouchiés (mères éducatrices).

Les femmes font le ménages, s'occupent de l'éducation des filles, travaillent aux champs, exercent d'autres activités génératrices de revenus etc.

Les jeunes garçons font des études coraniques, aident leurs parents au champ, vont paître le bétail, exercent le petit commerce etc.

1.2.4 Organisations modernes

Les structures modernes du canton sont constituées essentiellement des groupements, des unions de groupements, des fédérations, des associations etc.

De nos jours, on dénombre plus d'une centaine de groupements qui sont plus ou moins viables. La naissance de ces organisations est plus ou moins récente. Le premier groupement a vu le jour en 1987. Le mouvement associatif s'est véritablement accéléré et à partir des années 2000 grâce à l'encadrement de l'ONDR et la stimulation des Programmes et Projets de développement mis en œuvre dans le canton.

Ces organisations ont véritablement commencé à émerger vers les années 2000.

Au-delà de ces organisations, le canton dispose d'une ADC mise en place pour la première fois en 2005. Elle a été restructurée en 2013 lors d'une AG d'autoévaluation tenue à Abkar Djombo.

Elle est chargée de coordonner les actions de développement du canton ; elle rend compte à l'AG cantonale.

Elle est composée de 13 membres et des Commissions Thématiques (Cf. annexe).

1.2.5 Les intervenants

Institution	Domaine d'intervention	Réalisations	période
PADLII/ACORD	Structuration, planification locale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 PDL actualisé ✓ 1 ADC restructurée ✓ Capacités des OSC renforcées ; ✓ 3 OSC subventionnées 	2012-2014
AFRICARE	Sécurité alimentaire et santé maternelle et infantile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des femmes accoucheuses ✓ Formation des producteurs agricoles ✓ Formation des auxiliaires ✓ Construction d'un CNT ✓ Construction de 5 magasins et 5 puits villageois à Abdelkhalid, Groungali, Talibène kharib, Chamboli et Attrak 	2008-2014
PEMER/FED		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 école construite ✓ 2 puits villageois construits ✓ 1 magasin construit à Moustakida 	1998-1999
PRODABO	Planification locale, structuration et mise en œuvre des PDL	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1PDL élaboré ✓ 1 PDL actualisé ✓ 1 CDC mis en place et restructuré ✓ 3 écoles construites à Chamboli, à Manga et Atelefok ✓ 2 centres de santé construits à Ngamougna et à Andila 	2004-2008
PROADEL	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 puits pastoral à Chamboli ✓ 2 Puits pastoral à Talibène ✓ 1 espace reboisé à Rog-rogo ✓ 1 couloir de transhumance balisé 	2006-2008

		✓ 7 sous projets financés	
UNICEF	Santé maternelle et infantile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablissement des actes de naissance aux enfants de moins de 10 ans. ✓ Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement ✓ Prise en charge des femmes enceintes et enfants malnutris ✓ Sensibilisation contre le mariage précoce 	2010
MEDAIR	Santé maternelle et infantile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prise en charge socio sanitaire des femmes enceintes et enfants malnutris dans les centres de santé d'Abkar, de Rog-rogo, d'Andila et de Ngamougna 	2013
ALMENADIF	Eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 pompes à motricité humaine à Abdelkhalid, à Ndjilli et à Manga 	2000
P.U		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 forages et 1 hangar d'école à Andila ✓ 1 forage et 1 hangar à Khalime Goz ✓ 1 forage à Adara 	
PNSA	Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 tracteurs ✓ 1 puits maraicher 	
PAS/AFD/BCI		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 magasin à Aguilba ✓ 1 puits maraicher à Saydane 	
SECADEV	Hygiène Assainissement et santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement ; ✓ Sensibilisations contre le mariage précoce. 	2009
AL RACHAD	Religieux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de 4 mosquées 	2004

1.2.6 Les infrastructures

1.2.6.1. Infrastructures socioéducatives

IPEP/ABKAR Djombo

N°	Ecoles	Statut	Personnels				Total	Nombre des bâtiments		Effectifs Scolaires		
			Instituteurs		M.C			Dur/Salles	Hangars P.U	G	F	Total
			H	F	H	F						
01	Abkar Centre	Pub.FR	01	02	01	01	05	01(03)	-	86	28	114
02	Andila Ambactch	Pub.FR	-	-	01	01	02	-	02	95	42	137
03	Andila Takhalatouna	Pub.FR	-	-	02	-	01(04)	01(04)	02	156	113	269
04	Altalafog	Pub.FR	-	-	02	-	02	01(04)	-	108	32	140
05	Attrak	Pub.FR	01	-	02	01	04	02(04)	-	110	55	164
06	Chamboli	Pub.FR	-	-	02	00	02	01(04)	-	29	35	64
07	Djoukouba	Pub.FR	-	-	02	-	02	-	02	00	00	00
08	Groungali	Pub.FR	-	-	02	-	02	-	-	38	18	56
09	Manga	Pub.FR	01	00	01	-	02	01(04)	-	48	00	48
10	Merendé	Pub.FR	-	-	01	-	-	-	-	91	21	111
11	Micheïgué	Pub.FR	-	-	01	-	-	-	02	00	00	00
12	Moustakidé	Pub.FR	-	-	01	-	-	-	-	88	22	110
13	Ngamougna	Pub.FR	-	-	02	-	02	01(04)	-	99	40	139
14	Rok-Rogo	Pub.FR	-	-	01	01	02	-	-	82	38	120
15	Taliben	Pub.FR	-	-	-	-	-	-	-	30	17	56
16	Aguilba	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	57	23	80
17	Amtchoko	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	110	35	140
18	Ardim	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	30	10	40
19	Charibanil	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	61	15	76
20	Dama	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	72	11	83
21	Dibekir	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	36	24	60
22	Goz-Fil	Comm.FR	-	-	01	-	-	-	-	34	05	39

IPEP/ABKAR Djombo (Suite)

N°	Ecoles	Statut	Personnels				Total	Nombre des bâtiments		Effectifs Scolaires		
			Instituteurs		M.C			Dur/Salles	Hangars P.U	G	F	Total
			H	F	H	F						
23	Grounbaye	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	22	84	219
24	Kalim-Goz	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	90	30	120
25	Kalim-Ouaddi	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	00	00	00
26	Kalim-Saba	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	75	25	100
27	Kanfoussa	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	70	15	85
28	Massalama	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	00	00	00
29	Mourisque	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	00	00	00
30	Ndilite	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	00	00	00
31	N'Djartené	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	22	16	38
32	Ramakaye	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	32	38	70
33	Seïta Daelbarka	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	25	07	32
34	Tireda	Comm.FR	-	-	01	-	01	-	-	32	07	58
35	Tchokoyom	Comm.FR	-	-	01	-	01			35	05	40
	Total		03	02	40	04	49	08/27	08	1871	756	2.587

1.2.6.2. Infrastructures sanitaires existantes

Centre de santé	Localisation	Type de construction	Nbre de bâtiments	Nbre de salles	Nombre de personnel soignants				Date de création
					IDE	ATS	Sage-femme	F/G de salle	
	Abkar	Matériaux durable	1	4	0	1	0	3	1993
	Rog-rogo	Matériaux non durable	1	1	0	1	0	1	2006
	Ngamougna	Matériaux durable	1	5	0	1	0	0	2006
	Andilla	Matériaux durable	1	5	0	1	0	0	2007

1.2.6.3. Infrastructures hydrauliques

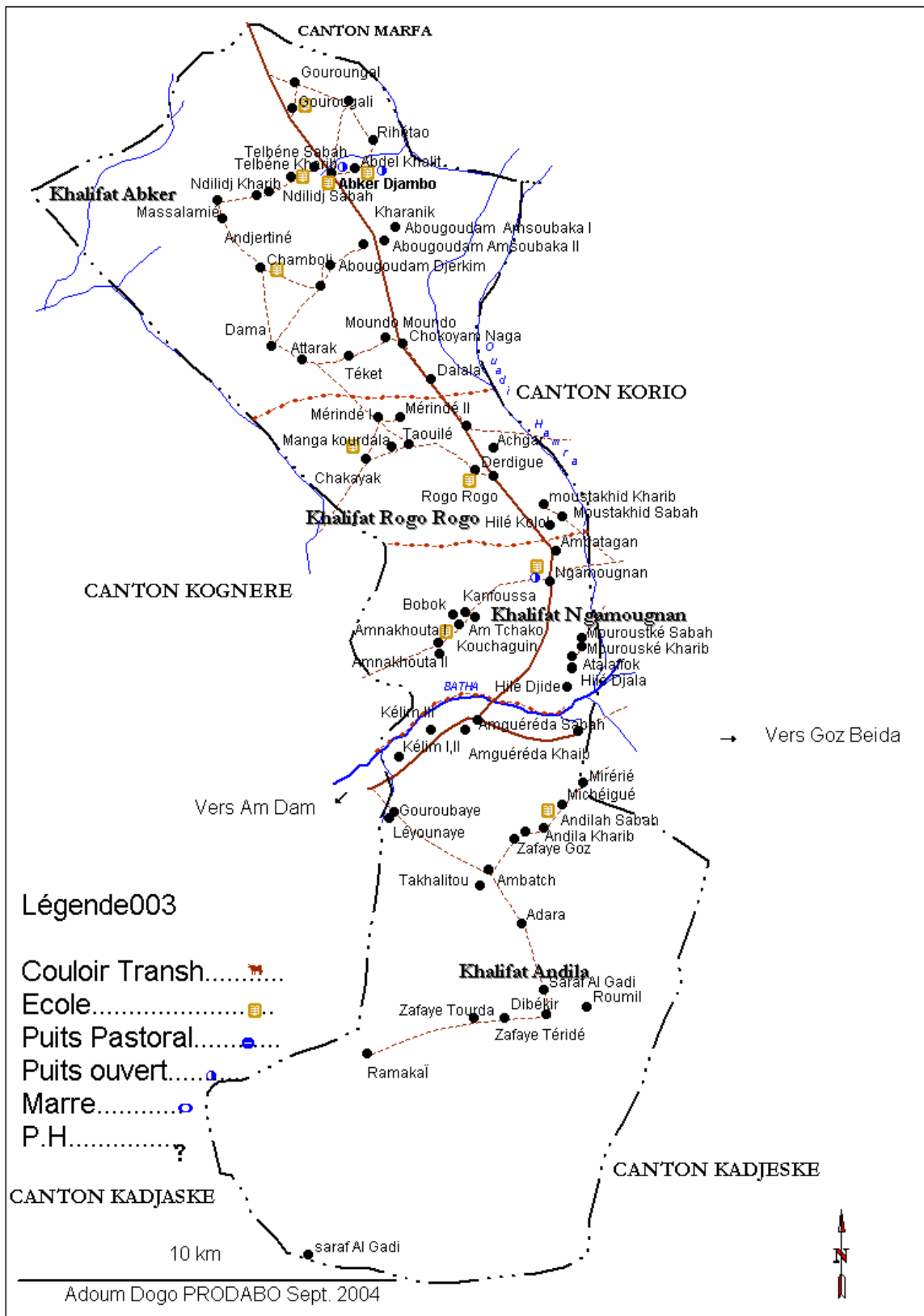
Village	Infrastructure		Etat de l'infrastructure	Bailleurs	Date de création
	Type d'infrastructure	Nombre			
Abkar	Pompe à motricité humaine	1	Non fonctionnel	ALMENADIF	
Talibène Est	Puits villageois	1	Fonctionnel	AFRICARE	
Abdelkhalik	Puits villageois	2	fonctionnel	AFRICAIRE	
Talibene Ouest	Puits villageois	2	fonctionnel	PROADEL	
Atrak	2Puits villageois et 1 pompe manuelle	3	fonctionnel	PROADEL, AFRICARE	

				ALMENADIF	
Rog-rogo	Puits villageois	1	fonctionnel	P.U	
Moustakhida	Puits villageois	1	fonctionnel	PROADEL	
Ngamoungna	Puits pastoral	2	fonctionnel	PEMER/FED	
Ambatch	Puits pastoral	1	Non fonctionnel	P.U	
AndilaIdilim	Pompe à motricité humaine	2	1 fonctionnel	P.U	
AndilaHidjer	Pompe à motricité humaine	1	fonctionnel	P.U	
Saitank	Pompe à motricité humaine	1	fonctionnel	P.U	
Manga	Pompe à motricité humaine	1	fonctionnel	ALMINADIF	
Zafaye	Pompe manuelle	2	fonctionnel	P.U	
Tourda	Pompe manuelle	2	fonctionnel	P.U	
Tréda	Pompe manuelle	2	fonctionnel	P.U	

1.2.6.4. Infrastructures marchandes

N°	Localité	Nombre/Type d'infrastructures		Bailleur	Observations
		Marché hebdomadaire	Magasin de stockage		
01	Abkar	Dimanche	-		
	Andjartène	Jeudi	-		
	Manga	Samedi	-		
	Ngamougna	Jeudi	-		
	Attrak	Mardi	3		
	Andila	Lundi	-		
	Aguilba	-	1	PAS/AFD/BCI	Dure
	Moustakhida	-	1	AFRICARE	Semi dure
	Talibène	-	1	AFRICARE	Semi dure
	Andilé	-	1	AFRICARE	Semi dure
	Chamboli	-	2	AFRICARE	Semi dure
	Groungali	-	1	AFRICARE	Semi dure
	Abdelkhalid	-	2	AFRICARE	Semi dure

CANTON ABKER : INFRASTRUCTURES EXISTANTE



Légende003

- Couloir Transh.....
- Ecole.....
- Puits Pastoral.....
- Puits ouvert.....
- Marre.....
- P.H.....?

CANTON KADJESKE

10 km

Adoum Dogo PRODABO Sept. 2004

1.3 Activités économiques

L'économie locale est soutenue principalement par les activités agricoles et pastorales ; à côté de ces activités essentielles, il y a lieu de noter les activités subsidiaires sont entre autres, le commerce, l'artisanat etc.

1.3.1 Agriculture

L'agriculture est l'une des activités la plus répandue dans le canton ; elle occupe une place importante dans l'économie locale. En effet, le sol sableux favorable à la culture de céréales (Sorgho, Mil Pénicillaire), des oléagineux (Arachide, Sésame etc.) constitue des atouts pour la production agricole ; en outre, les abords des Ouadis et marres constitués de terres argilo-sableuses sont propice à la culture de contre saison (le maraîchage).

Les produits issus de l'exploitation de ces potentialités alimentent les communautés locales et génèrent des revenus supplémentaires.

Par ailleurs, en dépit des efforts consentis par le gouvernement à travers les actions du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), il faut constater que cette activité est confrontée à d'énormes contraintes qui entravent le développement de ce secteur.

L'appauvrissement des sols, la mauvaise répartition des pluies, les ennemis de cultures, les pratiques culturales obsolètes, l'exode rural, l'insuffisance de matériels agricoles etc. constituent le goulot d'étranglement à l'essor de l'agriculture de cette localité.

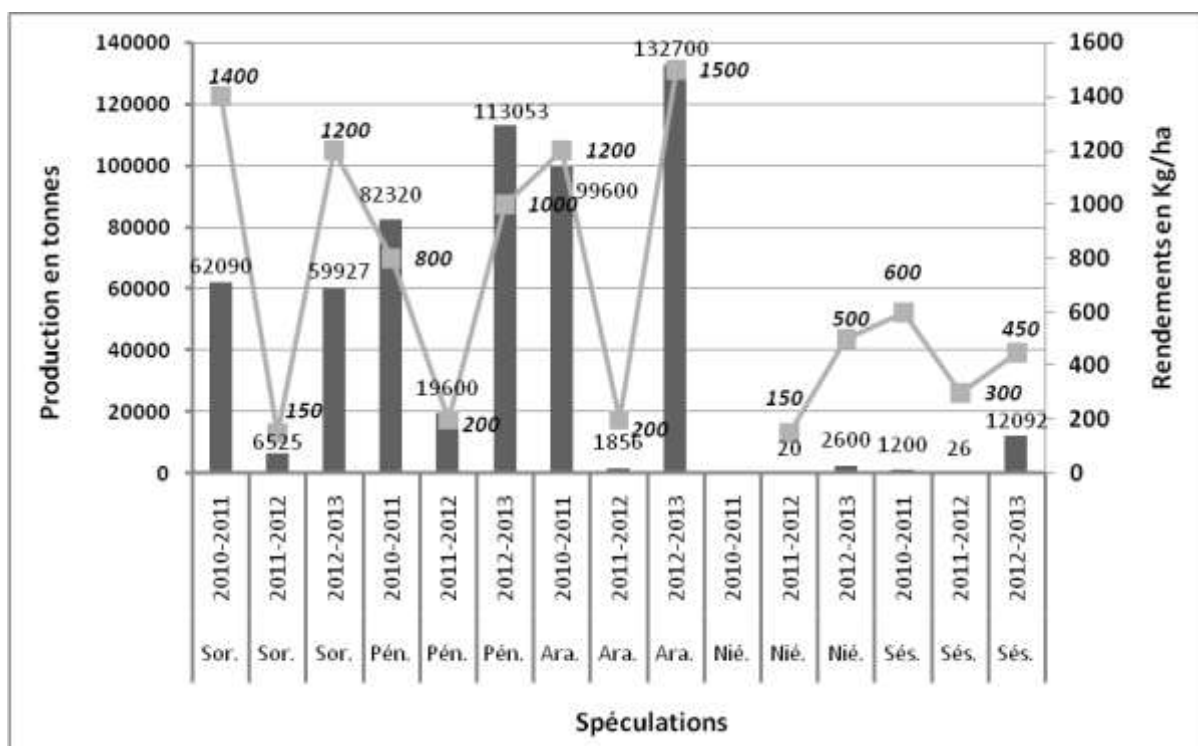
Le rendement et la production des différents types de cultures sont représentés sur les graphiques ci-dessous :

Rendement des 3 dernières années

campagne	Sorgho	Pénicillaire	Arachide	Niébé	Sésame
2012-2013	1200	1000	1500	500	450
2011-2012	150	200	200	150	300
2010-2011	1400	800	1200	0	600

Production des 3 dernières années

Campagne	Sorgho	Pénicillaire	Arachide	Niébé	Sésame
2012-2013	59927	113053	132700	2600	12092
2011-2012	6525	19600	1856	20	26
2010-2011	62090	82320	99600	0	1200



Sources : sous secteur ONDR d'Abdi

1.3.2 Élevage

L'élevage est une activité aussi vitale que l'agriculture ; elle est pratiquée par une importante partie de la population. Le système de l'élevage est essentiellement basé sur la pratique de transhumance, de semi transhumance et de l'embouche.

La transhumance est beaucoup plus pratiquée par les arabes tandis que le semi transhumance et l'embouche sont adoptées par l'ensemble des communautés.

Pour mieux gérer les conflits liés à l'exploitation du pâturage, un important couloir de transhumance qui parcourt le terroir du Nord au Sud et des aires de parcage sont circonscrits et réglementés par des conventions locales.

Les bovins, ovins, caprins, camelins etc. composent l'essentiel des espèces animales exploitées. Par ailleurs, l'élevage des équins, asines et de la volaille n'est pas à négliger car ces espèces aident à la traction, à l'amélioration de revenu des ménages et concourent au prestige social.

Cependant, l'insuffisance de la couverture sanitaire (infrastructures sanitaires, techniciens spécialisés, auxiliaires, produits de traitement curatif et préventif etc.), de l'encadrement technique et des puits et mares aménagés constitue un handicap à l'essor du secteur élevage.

1.3.3 Pêche

La pêche est une activité accessoire pratiquée par une minorité de la population; elle est pratiquée de façon peu professionnelle avec des outils moins performants (piège à hameçon ou au petit filet.).

Deux grands biotopes abritent des espèces peu diversifiées de poissons (Silure, Carpes etc.); il s'agit de la mare Malam et du Ouadis Hamra.

La Silure est l'une des espèces la plus appréciées par les différentes communautés locales.

Les produits de pêches représentent une source de revenus non négligeable et une alimentation supplémentaire pour les communautés. Mais il faut remarquer que cette activité se pratique dans une période limitée (3 à 4 mois) en fonction de l'importance des eaux que constituent ces biotopes.

En outre, une exploitation croissante liée aux mouvements démographiques (augmentation de la population due à la migration) est constatée ces dix dernières années ; cette surexploitation influe sur l'équilibre de cet écosystème.

1.3.4 Commerce

Le commerce local est basé principalement sur les produits agricoles, de l'élevage et de pêche locaux ; ces produits sont soit transformés soit bruts. Par ailleurs, il faut aussi noter qu'un nombre importants de produits manufacturés de première nécessité sont échangés sur les marchés locaux.

Les échanges se font dans les marchés hebdomadaires ; les cinq marchés hebdomadaires à savoir Ngamounga, Abker, Atrack, Manga et N'Djerten sont les principaux centres d'échanges du canton. On y trouve divers produits agricoles (céréales et oléagineux), de l'élevage (viande, bétail sur pieds et des sous-produits), de pêche (poisson fumé, poisson frais), de l'artisanat (nattes, jarres, cordons, accessoires de monture etc.).

En outre, les activités liées à la restauration sont un domaine qui intéresse les femmes ; elles génèrent de revenus relativement important.

Les échanges commerciaux locaux souffrent, par endroit et par moment, de mauvais état de pistes reliant les différents marchés hebdomadaires et de l'isolement du canton pendant les saisons pluvieuses.

En dehors de ces contraintes, le commerce endure des difficultés liées à l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de transformation, de stockage et de commercialisation. A cela, il faut ajouter l'absence de structures sinon d'organisation.

Par ailleurs, le renforcement des capitaux à travers l'instauration du système de micro-crédits pourrait impulser une dynamique à l'économie locale.

1.3.5 Artisanat

Dans l'ensemble des activités économiques exercées dans le canton, l'artisanat demeure une activité secondaire mais qui occupe une place assez importante dans le rehaussement

de revenus des ménages ; en effet, en plus des activités professionnelles, les activités artisanales viennent en complément pour réajuster sinon combler le déficit.

Ainsi donc, plusieurs activités artisanales sont développées à savoir, la forge, la maroquinerie, la poterie, le tissage, la peinture décorative etc.

Les femmes sont plus spécialisées dans la poterie, le tissage des nappes, la vannerie et la peinture décorative. Ces activités sont beaucoup plus développées pendant la saison sèche.

Les hommes s'occupent à travers la forge de la fabrication des matériels et autres outils usuels et familiers.

Les maroquiniers sont eux, spécialisés dans la confection des chaussures, sacs, bourrelets et autres accessoires de monture.

Ces deux dernières activités sont exercées de manière professionnelle; elles sont mieux structurées et disposent des ateliers dans lesquels un travail en chaîne est organisé.

Par contre, les activités artisanales exercées par les femmes sont faites de façon isolée et individuelle ; et ne comporte pas de valeur ajoutée.

1.3.6 Autres activités

En plus des activités susmentionnées, il y a lieu de relever des activités économiques qui se développent en dehors du territoire cantonal mais qui ont une incidence positive dans l'économie locale.

En effet, avec le mouvement d'une partie de la population (jeunes) vers les zones d'exploitation minière(Or) dans la Région du Sila (Koutoufou) et à la frontière soudanaise, un flux supplémentaire de capitaux vient renforcer l'économie du canto

II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

2.1 Le domaine Education

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particuliers	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ignorance ➤ Pesanteurs socioculturels ➤ Eloignement de certains villages des centres socioéducatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction de chance de réussite sociale des filles ➤ Augmentation du taux d'analphabétisme ➤ Mauvaise qualité de prestation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'enfants en âge de scolarisation ➤ Existence de structures scolaires ; ➤ Existence de service spécialisé de l'Etat ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existences des APE ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ➤ Instauration de la cantine scolaire ➤ Création des écoles dans les villages éloignés
Conditions d'apprentissage difficiles		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance d'enseignants ➤ Restriction de l'année académique ➤ Insuffisance 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre d'éducation moins sécurisé ; ➤ Manque de motivation de la part des élèves et des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité de l'IDEN ➤ Existence de structures scolaires ; ➤ Existence de 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dotation des écoles en équipements, matériels didactiques et fournitures scolaires ➤ Renforcement des

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
		<p>d'équipements, de matériels didactiques et fournitures scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Occupation momentanée des enfants aux champs et pour le gardiennage de bétail ; ➤ scolaires ➤ Insuffisance de suivi de l'Inspection ➤ Mauvais traitement des maîtres communautaires ➤ Insuffisance d'infrastructures socioéducatives ➤ Absence de latrine dans les structures scolaires. ➤ Insuffisance d'eau potable dans les structures scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exposition des élèves et enseignants aux diverses intempéries ; ➤ Faible motivation des maîtres communautaires ➤ Programmes inachevés ➤ Environnement socioéducatif malsain ➤ Consommation d'eaux non potables ➤ Désertion des cours à la recherche de l'eau ➤ Non-respect des programmes 	<p>l'ADC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existences des APE ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ➤ Disponibilité de l'APICED ➤ Existence de matériaux de construction ; ➤ Disponibilité de mains d'œuvre ; 	<p>structures scolaires en personnel soignants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des communautés sur l'importance du respect du calendrier académique ➤ Construction des infrastructures scolaires ➤ Création des centres d'alphabétisation ➤ Prise en charge des maîtres communautaires ➤ Installation de forages dans les structures socioéducatives ➤ Construction de latrines dans les structures scolaires

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>Faible taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particuliers Conditions d'apprentissage difficiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'enfants en âge de scolarisation ➤ Existence de structures ➤ Existence de l'IDEN ➤ Disponibilité de l'APICED ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existences des APE ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ; ➤ Existence de matériaux de construction ; ➤ Disponibilité de mains d'œuvre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le canton oriente ses priorités éducatives vers : ➤ Le rehaussement du taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ➤ La création d'un minimum de conditions socioéducatives adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ➤ Instaurer la cantine scolaire ➤ Créer des écoles dans les villages éloignés ➤ Doter les écoles en équipements, matériels didactiques et fournitures scolaires ➤ Renforcer les structures scolaires en personnel soignant ➤ Sensibiliser les communautés sur l'importance du respect du calendrier académique ➤ Construire des infrastructures scolaires ➤ Créer des centres d'alphabétisation ➤ Prendre en charge les maîtres communautaires ➤ Installer de forages dans les structures socioéducatives ➤ Construire de latrines dans les structures scolaires

2.2 Domaine : Gestion des Ressources Humaines

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Disparition de certaines espèces fauniques et végétales	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Explosion démographique ; ➤ Surexploitation des ressources (feux de brousse, braconnage, coupe abusive de bois etc.); ➤ Sécheresses ➤ Dégradation progressive des biotopes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Erosion hydrique des berges ; ➤ Ensablement des Ouadis ➤ Inondations ➤ Lessivage des sols ; ➤ Réchauffement du climat ; ➤ Tariessement des mares ; ➤ Diminution des nappes phréatiques ; ➤ Réduction des moyens d'existence ; ➤ Conflits liés à la utilisation des ressources naturelles partagées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existence des Organisations à vocation environnementale ; ➤ Existence de ressource Humaine ; ➤ Existence des espèces végétales et fauniques ; ➤ Existence des matériaux locaux pour la construction des infrastructures antiérosives ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plantation des arbres ; ➤ Elaboration des conventions locales pour la mise en défens des zones arborées ; ➤ Sensibilisation contre la coupe abusive des arbres; ➤ Installation des brises vent ; ➤ Sensibilisation pour la protection des espèces en voies de disparition ➤ Restauration des sols ;

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>Disparition de certaines espèces fauniques et végétales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existence des Organisations à vocation environnementale ; ➤ Existence de ressource Humaine ; ➤ Existence des espèces végétales et fauniques ; ➤ Existence des matériaux locaux pour la construction des infrastructures antiérosives ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La priorité environnementale du canton est axée sur : ➤ La conservation et valorisation des acquis. ➤ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plantation des arbres ; ➤ Elaboration des conventions locales pour la mise en défens des zones arborées ; ➤ Sensibilisation contre la coupe abusive des arbres et les feux de brousse; ➤ Installation des brises vent. ➤ Sensibilisation pour la protection des espèces en voies de disparition ➤ Formation en techniques de production et de mise en place des pépinières ;

2.3. Le domaine Economie

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 Difficultés d'évacuation des produits locaux	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat défectueux des pistes ➤ Insuffisance d'infrastructures marchandes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perte de valeur marchande de produits locaux ; ➤ Absence de fluidité d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'opérateurs économiques ; ➤ Existence de potentialités économiques locales ; ➤ Existence de matériaux de construction (gravier, sable,); ➤ Disponibilité de la main d'œuvre ; ➤ Disponibilité de ressources de l'Etat ; ➤ Disponibilité de partenaires au développement ; ➤ Existence de producteurs ; ➤ Existence de structure de développement local (ADC) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ménagement des pistes. ➤ onstruction de passerelles ➤ onstruction des magasins de stockage ; ➤ réation des marchés hebdomadaires
2 Faible niveau de revenus des acteurs économiques	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance d'appui à la création des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible pouvoir d'achat Affaiblissement de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ -Existence d'opérateurs économiques ; ➤ Existence de potentialités économiques locales ; ➤ Existence de matériaux de construction (gravier, sable,); ➤ Disponibilité de la main d'œuvre ; ➤ Disponibilité de ressources de l'Etat ; ➤ Disponibilité de partenaires au développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réation d'un établissement de micro crédit ; ➤ Création et appui aux AGR

				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de producteurs ; ➤ Existence de structure de développement local (ADC) 	
--	--	--	--	---	--

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>Difficultés d'évacuation des produits locaux</p> <p>Faible niveau de revenus des acteurs économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'opérateurs économiques ; ➤ Existence de potentialités économiques locales ; ➤ Existence de matériaux de construction (gravier, sable,); ➤ Disponibilité de la main d'œuvre ; ➤ Disponibilité de ressources de l'Etat ; ➤ Disponibilité de partenaires au développement ; ➤ Existence de producteurs ; ➤ Existence de structure de développement local (ADC) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Facilitation des échanges locaux; ➤ Favorisation de la diversification des sources de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménager les pistes rurales. ➤ Construire de passerelles ➤ Construire des magasins de stockage ; ➤ Créer des marchés hebdomadaires ➤ Installer un établissement de micro crédit ; ➤ Création et appuyer les AGR

2.4. Le domaine Agriculture/Elevage

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1 Insuffisance de production agricole	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise répartition des pluies ; ➤ Infertilité des sols ; ➤ Ennemis de cultures (oiseaux granivores, maladies végétales, phacochères, singes, coléoptères criquets et autres rongeurs) ; ➤ Insuffisance d'équipements et intrants; ➤ Inefficacité de moyens, stratégies et techniques de production. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des OP ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ; ➤ Existences des ressources agricoles ; ➤ Existences des programmes et projets ; ➤ Disponibilité du PNSA. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement en moyens, techniques et stratégies de lutte contre les ennemis de cultures ➤ Renforcement et subvention de matériels et intrants agricoles ➤ Formation en technique de restauration de sols ➤ Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organisations des producteurs maraichers ➤ Construction des puits

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
					maraichers
2 Faible couverture sanitaire animale ;	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de structures vétérinaires ; ➤ Insuffisance de personnel vétérinaire ; ➤ Insuffisance d'infrastructures et d'équipements pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ baisse de production animale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des OP ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ; ➤ Existences des ressources pastorales ; ➤ Existences des programmes et projets ; ➤ Disponibilité du PNSA. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement en produits et équipements vétérinaires ➤ Construction des puits pastoraux ➤ Construction de parcs de vaccination ➤ Aménagement des mares ➤ Formation des auxiliaires vétérinaires ➤ Renforcement du sous-secteur d'élevage en personnel vétérinaire

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
					qualifié
3 Insuffisance de pâturages	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surexploitation ➤ Sécheresse ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse de production animale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des OP ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ; ➤ Existences des ressources pastorales ; ➤ Existences des programmes et projets ; ➤ Disponibilité du PNSA. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Approvisionnement du canton en compléments alimentaires

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif à moyen terme
Insuffisance de production agricole Faible couverture sanitaire animale Insuffisance de pâturages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des OP ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Disponibilité des services spécialisés de l'Etat ; ➤ Disponibilité des partenaires au développement ; ➤ Existences des 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des producteurs ; ➤ L'amélioration des conditions techniques de production animale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les producteurs en moyens, techniques et stratégies de lutte contre les ennemis de cultures ➤ Renforcer les producteurs à travers la subvention de matériels et intrants agricoles ➤ Former en techniques de restauration de sols ➤ Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des organisations des producteurs maraichers ➤ Construire des puits maraichers ➤ Renforcer en produits et équipements vétérinaires

Problème	Le potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif à moyen terme
	ressources agricoles et pastorales ; ➤ Existences des programmes et projets ; ➤ Disponibilité du PNSA.		➤ Construire des puits pastoraux ➤ Construire de parcs de vaccination ➤ Aménager des mares ➤ Former des auxiliaires vétérinaires ➤ Renforcer le sous-secteur d'élevage en personnel vétérinaire qualifié ➤ Approvisionner le canton en compléments alimentaires

2.5 Domaine : Santé, Eau & Assainissement

2.5.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés d'accès aux soins de santé pour certains villages/zones ➤ Insuffisance d'équipements et médicaments ➤ Sous-effectif du personnel soignant qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible disponibilité et accessibilité aux soins de santé primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existences des matériaux de construction ; ➤ Disponibilité de la main d'œuvre ; ➤ Existence des compétences ; ➤ Existence des programmes et projets ; ➤ Disponibilité des services spécialisés ; ➤ Existence des structures socio-sanitaires ; ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existence 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer des centres de santé dans les zones éloignées ➤ Renforcement des centres de santé en équipements et médicaments ➤ Renforcement des centres de santé en personnel soignant qualifié

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
				des accoucheuses traditionnelles	
Complication pendant l'accouchement et postpartum	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de suivi (visites prénatales) ➤ Insuffisance de sages-femmes et femmes accoucheuses ➤ Ignorance sur les avantages des consultations prénatales et poste natales ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Risques de mourir à l'accouchement sont élevés ; ➤ Mortalité néonatale ; ➤ Présence des maladies néonatales ; ➤ Malnutrition 	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les femmes enceintes sur l'importance des consultations prénatales et postes natales ; ➤ Formation des femmes accoucheuses
3 Faibles disponibilités et accessibilité en eau potable		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de forages ➤ Mauvaises pratiques d'hygiène ➤ Non-respect des pratiques d'hygiène et assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre élevé de personnes souffrant de maladies parasitaires (paludisme, fièvre typhoïde, parasitoses intestinales etc.). 	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre disponible et accessible l'eau potable à toutes les communautés ; ➤ Sensibiliser les populations sur les risques du non-respect des pratiques d'hygiène et assainissement ; ➤ Disponibilité des moustiquaires imprégnées et certains médicaments de premières intentions

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
<p>Faible couverture sanitaire</p> <p>Complication pendant l'accouchement et postpartum</p> <p>Faibles disponibilités et accessibilité en eau potable</p>	<p>Existences des matériaux de construction ;</p> <p>Disponibilité de la main d'œuvre ;</p> <p>Existence des compétences ;</p> <p>Existence des programmes et projets ;</p> <p>Disponibilité des services spécialisés ;</p> <p>Existence des structures socio-sanitaires ;</p> <p>Existence de l'ADC ;</p> <p>Existence des accoucheuses traditionnelles</p>	<p>Facilitation de l'accès aux soins de santé primaires et à l'eau potable.</p>	<p>Créer des centres de santé dans les zones éloignées</p> <p>Renforcer les centres de santé en équipements et médicaments</p> <p>Renforcer les centres de santé en personnel soignant qualifié</p> <p>Sensibiliser les femmes enceintes sur l'importance des consultations prénatales et postes natales ;</p> <p>Former des femmes accoucheuses</p> <p>Rendre disponible et accessible l'eau potable à toutes les communautés ;</p> <p>Sensibiliser les populations sur les risques du non-respect des pratiques d'hygiène et assainissement ;</p> <p>Rendre disponible la moustiquaires imprégnée et certains médicaments de premières intentions</p>

2.6 Domaine : Affaires Sociales/Genre

2.6.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Pauvreté en milieu féminin	✓ Cantonal	<p>L'insuffisance d'appui aux initiatives féminines ;</p> <p>Faible accès aux moyens et facteurs de production ;</p> <p>Taux relativement élevé de femmes chefs de ménages (veuves,</p>	<p>Faible satisfaction des besoins primaires</p> <p>Affaiblissement de la production ;</p> <p>Taux élevé des enfants malnutris ;</p> <p>Dépendance économique des</p>	<p>Aptitudes physiques et techniques ;</p> <p>Existence des OSC féminines ;</p> <p>Existence des potentialités économiques ;</p> <p>Existence des institutions de prise en</p>	<p>Appui aux initiatives féminines de développement ;</p> <p>Installation de petites unités de transformation en faveur de la femme ;</p> <p>Création d'un centre de formation</p>

		divorcées, abandonnées) ; Taux élevé de femmes non alphabétisées. Lourde charge sociale des femmes	femmes	charge socio-sanitaire de la femme enceinte et des enfants malnutris ; Existences des institutions et infrastructures scolaires.	socioprofessionnelle de la femme Prise en charge des enfants malnutris ; Création des centres d'alphabétisation féminins.
--	--	--	--------	---	---

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
Pauvreté en milieu féminin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'ADC ➤ Aptitudes physiques et techniques ; ➤ Existence des OSC féminines ; ➤ Existence des potentialités économiques ; ➤ Existence des institutions de prise en charge socio-sanitaire de la femme enceinte et des enfants malnutris ; ➤ Existences des institutions et infrastructures scolaires. ➤ Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser à la femme l'accès aux facteurs de production 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer les initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micros crédits; ➤ Installer de petites unités de transformation en faveur de la femme ; ➤ Créer un centre de formation socioprofessionnelle de la femme ; ➤ Prendre en charge les femmes enceintes et les enfants malnutris ; ➤ Créer des centres d'alphabétisation féminins.

2.7 Domaine : Jeunesse/Sport /Culture

2.7.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus ;	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Exode rural	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pauvreté ; Désœuvrement ; ➤ Insuffisance d'appui aux initiatives des jeunes ; ➤ Absence de structures d'épanouissement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perte de bras valides ; ➤ Baisse de production ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existence des structures des jeunes ➤ Existence des partenaires au développement ; ➤ Existence de programmes/projets ; ➤ Disponibilité des moyens étatiques ; ➤ Existence de compétences et aptitudes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui aux initiatives des jeunes ➤ Création d'un centre d'apprentissage socioprofessionnel ; ➤ Création d'un centre culturel et sportif ; ➤ Aménagement des terrains de sports et renforcement en équipements sportifs

2.7.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
1. Exode rural	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de l'ADC ; ➤ Existence des structures des jeunes ➤ Existence des partenaires au développement ; ➤ Existence de programmes/projets ; ➤ Disponibilité des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la création des structures en de l'épanouissement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer les initiatives de développement des jeunes ➤ Créer un centre d'apprentissage socioprofessionnel ; ➤ Créer un centre culturel et sportif ; ➤ Aménager des terrains de sports et renforcement en équipements sportifs

	<p>étatiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de compétences et aptitudes. 		
--	---	--	--

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
Education	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le rehaussement du taux de scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ➤ La création d'un minimum de conditions socioéducatives adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ➤ Instaurer la cantine scolaire ➤ Créer des écoles dans les villages éloignés ➤ Doter les écoles en équipements, matériels didactiques et fournitures scolaires ➤ Renforcer les structures scolaires en personnel soignant ➤ Sensibiliser les communautés sur l'importance du respect du calendrier académique ➤ Construire des infrastructures scolaires ➤ Créer des centres d'alphabétisation ➤ Prendre en charge les maitres communautaires ➤ Installer de forages dans les structures socioéducatives ➤ Construire de latrines dans les structures scolaires
Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La conservation et valorisation des acquis. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plantation des arbres ; ➤ Elaboration des conventions locales pour la mise en défens des zones arborées ; ➤ Sensibilisation contre la coupe abusive des arbres et les feux de brousse; ➤ Installation des brises vent. ➤ Sensibilisation pour la protection des espèces en voies de disparition ➤ Formation en techniques de restauration des sols ; ➤ Formation en techniques de production et de mise en

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> place des pépinières ; ➤ Construction des cordons pierreux
Economie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ➤ Facilitation des échanges locaux; ➤ Favorisation de la diversification des sources de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménager les pistes rurales. ➤ Construire de passerelles ➤ Construire des magasins de stockage ; ➤ Créer des marchés hebdomadaires ➤ Installer un établissement de micro crédit ; ➤ Création et appui aux AGR ➤
Agriculture/Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des producteurs ; ➤ L'amélioration des conditions techniques de production animale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les producteurs en moyens, techniques et stratégies de lutte contre les ennemis de cultures ➤ Renforcer les producteurs à travers la subvention de matériels et intrants agricoles ➤ Former en techniques de restauration de sols ➤ Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des organisations des producteurs maraichers ➤ Construire des puits maraichers ➤ Renforcer en produits et équipements vétérinaires ➤ Construire des puits pastoraux ➤ Construire de parcs de vaccination ➤ Aménager des mares ➤ Former des auxiliaires vétérinaires ➤ Renforcer le sous-secteur d'élevage en personnel vétérinaire qualifié ➤ Approvisionner le canton en compléments alimentaires
Santé, Eau & Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Facilitation de l'accès aux soins de santé primaires et à l'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer des centres de santé dans les zones éloignées ➤ Renforcer les centres de santé en équipements et médicaments ➤ Renforcer les centres de santé en personnel soignant qualifié ➤ Sensibiliser les femmes enceintes sur l'importance des consultations prénatales et postes natales ; ➤ Former des femmes accoucheuses

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre disponible et accessible l'eau potable à toutes les communautés ; ➤ Sensibiliser les populations sur les risques du non-respect des pratiques d'hygiène et assainissement ; ➤ Rendre disponible les moustiquaires imprégnée et certains médicaments de premières intentions
Affaires Sociales & Genre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser à la femme l'accès aux facteurs de production 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer les initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micros crédits; ➤ Installer de petites unités de transformation en faveur de la femme ; ➤ Créer un centre de formation socioprofessionnelle de la femme ; ➤ Prendre en charge les femmes enceintes et les enfants malnutris ; ➤ Créer des centres d'alphabétisation féminins.
Jeunesse, Culture & Sport	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la création des structures en de l'épanouissement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer les initiatives de développement des jeunes ➤ Créer un centre d'apprentissage socioprofessionnel ; ➤ Créer un centre culturel et sportif ; ➤ Aménager des terrains de sports et renforcement en équipements sportifs

IV. Projets de développement sur la durée du plan

4.1 Domaine Education

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Construction des écoles et CEG et leur équipement en forages.	<p>1 Talibène ;</p> <p>2 Amchoko ;</p> <p>3 Aguilba</p> <p>4 Abkar (CEG),</p> <p>5 Attrak (CEG)</p> <p>6 Abougoudam</p> <p>7 Rog-rogo</p> <p>8 Andjila 1</p> <p>9 Kalim Doungous</p>	ADC ; APE ; IDEN Communautés	270000000	27000000	Mai 2014	4ans
Sensibilisation des communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier	Cantonal	ADC ; APE ; Communautés	3000000	300000	Sept. 2014	4 ans
Dotation des écoles en matériels didactiques et	Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ;	8000000	800000	Sept. 2014	4ans

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
fournitures scolaires		Communautés				
Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire	Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN Communautés	750000	350000	Sept. 2014	1 an
Plaidoyer pour la prise en charge des maitres communautaires	Les maitres communautaires non pris en charge	ADC ; APE ; IDEN APICED Communautés	1500000	500000	Mai 2014	2ans
Plaidoyer pour le renforcement du CEG en personnel enseignant qualifié	Abkar	ADC ; APE ; IDEN APICED Communautés	750000	350000	Sept. 2015	1an
Création des centres d'alphabétisation	Tous les villages disposant de structure socioéducative	ADC ; IDEN Communautés	3000000	300000	Sept. 2015	3ans
Construction de latrines dans les structures scolaires	Toutes les écoles	ADC ; APE ; Communautés	25500000	2550000	Juin 2015	3ans
Sensibilisation des communautés sur l'importance du respect de l'année académique	Cantonal	ADC ; APE ; Communautés	3000000	300000	Sept. 2014	4 ans
Cout global			315 500 000	32 450 000		

4.2 Domaine Santé/Eau & Assainissement

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Construction de châteaux d'eau.	Abkar, Chamboli	ADC Communautés	100000000	10000000	Mai 2014	4ans
Installation des pompes à motricité humaine.	1 Gadatirane, 2 Kouchaguine, 3 Hamié 4 Abougoudam (Amsoubakha) 5 Gozfil 6 Massalamié 7 Rpg-rogo ; 8 Michiégué Abker	ADC Communautés	100 000 000	10 000 000	Mai 2014	4ans
Construction de puits villageois	1 Gadatirane, 2 Amnakouta 1, 3 Mouriské, 4 Abougoudam 1 5 Gozfil 6 Ngroungalé 7 Abker	ADC Communautés	105000000	10500000	Mai 2014	4ans
Renforcement des structures sanitaires disponibles en équipements et médicaments de soins de santé primaire et maternelle	Cantonal	ADC District sanitaire	40 000 000	4 000 000	Mai 2014	4ans
Construction d'une salle d'observation	Centre de santé d'Abkar	ADC Communautés	25 000 000	800000	Jan. 2015	1ans
Formation de femmes accoucheuses	94 femmes soit 1/village	ADC Communautés	7050000	705000	Jan. 2015	2ans
Création et construction	Attrak (création et	ADC	90000000	9000000	Jan. 2015	3ans

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
de structures sanitaire	construction), Rog-rogo (construction) Dibekir (construction)	Communautés				
Plaidoyer pour le renforcement des structures sanitaires en personnel soignant qualifié	4 infirmières accoucheuses pour 4 centres de santé	ADC District sanitaire	750000	375000	Jan. 2015	1 ans
Sensibiliser les femmes enceintes sur l'importance des consultations prénatales et postes natales;	Cantonal	ADC Communautés	3000000	300000	Mai 2014	4ans
Plaidoyer pour disponibiliser des moustiquaires imprégnées et certains médicaments de premières intentions	Cantonal	ADC Communautés	750000	375000	Jan. 2015	1an
Sensibilisation et formation sur le traitement de l'eau de consommation	Cantonal	ADC Communautés	7 000 000	700 000	Jan. 2015	2 ans
Coût global						

4.3 Domaine Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
------------------------	--	------------------	-------------	---------------------------------	-----------------------	--------------

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1 Production et plantation de 100 000 plants	Cantonal	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	350 000 000	3 500 000	Mai 2014	4 ans
2 Sensibilisation pour la protection des espèces végétales et fauniques en voies de disparition	Cantonal	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	20 000 000	2 000 000	Mai 2014	4ans
3 Elaboration des conventions locales pour la mise en défens des zones arborées ;	Serira, Baloye	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	3 000 000	300 000	Mai 2014	2ans
4 Mise e défens des sites identifiés	Serira, Baloye	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	30 000 000	3 000 000	Mai 2014	4 ans
5 Formation en techniques de production de plants et installation de pépinières	50 personnes soit 5/Khalifat	ADC Organisations à vocation environnementale	3750000	375000	Mai 2014	2ans
6 Formation en techniques de fabrication de foyers améliorés et son utilisation	50 femmes soit 5/Khalifat	ADC Communautés Organisations féminines	3750000	375000	Mai 2014	2ans
Cout global						

4.4 Domaine Agriculture/Elevage

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1 Renforcement en matériels et intrants agricoles subventionnés	Cantonal	ADC OP	32000000	3200000	Mai 2014	4 ans
2 Formation des producteurs en techniques de restauration de sols	50 personnes soit 10/Kalifat	ADC OP	3750000	375000	Mai 2014	1 an
3 Construction des puits maraichers	20 puits soit 4/Kalifat	ADC OP	40000000	4000000	Mai 2014	4 ans
4 Construction des seuils d'épandages et (CES/DRS) ;	1 SarfalDidad 2 Gouroumbaye, 3 Dibékir, 4 Djoukouba	ADC OP Communautés	100 000 000	10 000 000	Mai 2014	4 ans
5 Construction d'un poste vétérinaire	Abkar Djombo	ADC OP Communautés	30000000	3000000	Nov. 2014	1an
6 Aménagement des mares	1 Abkar, 2 Rog-rogo (Daramdé), 3 Ngamougna (Hadad), 4 Chamboli, 5 RahadDibekir, 6 Ngouroungalé.	ADC OP Communautés	270000000	27000000	Nov. 2014	3 ans
7 Formation des auxiliaires vétérinaires	25 auxiliaires soit 5/Kalifat	ADC OP Services techniques	1875000	187500	Mai 2014	1 an
8 Renforcement en produits et équipements vétérinaires	Cantonal	ADC OP	12000000	1 200 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
9 Construction de parcs de vaccination	5 parcs soit 1/kalifat	ADC OP Communautés	70000000	7000000	Jan 2015	3 ans
10 Plaidoyer pour le renforcement du sous-secteur d'élevage en personnel vétérinaire qualifié	Abkar	ADC Services techniques	750000	375000	Jan. 2015	1 an
Cout global			70 750 000 FCFA	7 375 000 FCFA		

4.5 Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1 Plaidoyer pour l'installation d'un établissement de micro crédit	Abkar	ADC Opérateurs économiques locaux OP	750000	375000	Mai 2014	1an
2 Appui aux AGR à travers l'octroi des micros crédits;	Cantonal	ADC OP	45000000	4500000	Mai 2014	4ans
3 Construction de seuils de franchissement (pont, radié dalot etc.)	Construction de Radié 1 Fichar (radié), 2 Djourdak (radié) 3 Billini (radié), Construction de ponts 1 Grand Batha (pont) 2 Ngamougna 3 Al-liétir (pont),	ADC Opérateurs économiques locaux Communautés	-	-	Mai 2014	4ans

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	4 Ouadi-hamra (pont), 5 Attrak (pont) ; 6 Andila (pont)					
4 Aménagement des pistes.	1 Abkar-HadjerIbeit 2 Abkar-Manga 3 Abkar-Margachangang	ADC Opérateurs économiques locaux Communautés	7500000	750000	Jan. 2015	3ans
5 Construction des magasins de stockage ;	10 magasins soit 2/Khalifat	ADC OP Communautés	50000000	5000000	Mai 2014	4ans
6 Installation d'unités de transformation (Moulin à mil, Presse à huile, Machine de transformation de la tomate, décortiqueuse de mil etc.)	25 unités de transformation soit 1x5 types d'unité par Kalifat (5u x 5k)	ADC OP	37500000	3750000		
7 Création des marchés hebdomadaires	1 Bord du Batha, 2 Gouroungali 3 Rog-rogo,	ADC Opérateurs économiques locaux Communautés	3000000	3000000	Mai 2014	3ans
Cout global (en dehors du cout de construction des seuils de franchissement)			143 750 000	17 375 000		

4.6 Domaine Affaires Sociales/Genre

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1 Appui aux initiatives féminines de développement à travers	20 OP féminines soit 4/Khalifat	ADC OP féminines	28000000	2800000	Mai 2014	4ans

l'octroi des micros crédits.						
2 Installation de petites unités de transformation en faveur de la femme ;	20 OP féminines bénéficiaires soit 4/khalifat	ADC OP féminines	12500000	1250000	Mai 2014	2ans
3 Plaidoyer pour la prise en charge de la femme en ceinte et des enfants malnutris	Cantonal	ADC Communautés	1 500 000	150 000	Mai 2014	4an
4 Appui aux centres d'alphabétisation féminins	Villages disposant de structures socioéducatives	ADC OP féminines Communautés	5100000	510000	Jan. 2015	3ans
5 Création d'un centre de formation socioprofessionnelle de la femme	Abkar	ADC OP féminines	32000000	3200000	Jan. 2015	1 an
Cout global						

4.7 Domaine Jeunesse/Sport/Culture

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Aménagement de terrains de sport et dotation en équipements sportifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Abkar, ✓ 2 Attrak, ✓ 3 Ngamougna, ✓ 4 Manga, ✓ 5 Chamboli ✓ 6 Andila, ✓ 7 Rog-rogo 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Organisations des jeunes 	21 000 000	2 100 000	Mai 2014	4ans
2. Appui aux initiatives des jeunes à travers l'octroi des micros	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 20 OP soit 4/Khalifat' 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Organisations des jeunes 	28000000	2800000	Mai 2014	4ans

crédits et formations						
3. Création d'un centre d'apprentissage socioprofessionnel	✓ Abkar	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Organisations des jeunes 	25000000	2500000	Nov. 2014	1an
4. Création d'un centre culturel et sportif	✓ Abkar	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Organisations des jeunes 	32000000	3200000	Jan. 2015	1an
Cout global			95 500 000	9 550 000		

V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CANTON ABKER

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :

L'Assemblée Générale du 11 mai 2013 a permis aux représentants du canton d'élire le bureau exécutif de l'Association de Développement Cantonal (ADC) composée de 13 membres dont les 4 premiers responsables constitue le CCD qui fait office de Comité du Pilotage ; il est censé être plus actif sinon dynamique.

Ce comité est un instrument chargé de la mise en œuvre et de suivi du Plan de développement Cantonal. Il a pour siège à **ABKER DJOUMBO** et est composée de : (cf. tableau-ci dessous).

Il est chargé de :

- la recherche de financement et partenariat
- la ventilation du PDL auprès des partenaires et bailleurs de fonds
- la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles
- le respect du plan d'action
- l'évaluation des actions
- le respect des principes de l'équité, de la transparence, de la redevabilité etc.
- la participation au le processus de d'octroi des marchés
- la vérification de la qualité des ouvrages ou du service

Pour ce faire, le CCD informe et sensibilisent les communautés concernées ; mobilise les Associations Villageoises de développement qui sont chargés de relayer l'information, de coordonner les activités et de mobiliser les ressources au niveau locales; met en place des Comités de Gestion en tenant compte des minorités sociologiques en vue de la gestion et du suivi des ouvrages, stimule l'engagement et le soutien des chefs traditionnels et religieux etc. il associe les services techniques dans la mise en œuvre des actions. Le CCD signe des contrats de prestation avec les entreprises ou bureaux d'étude pour l'exécution des travaux ou des services.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

La stratégie de pilotage et de suivi du programme est axée sur :

La planification des activités ;

La recherche de financement ;

La coordination et le suivi des activités ;

L'évaluation continue des activités ;

La tenue périodique des ateliers bilan ;

L'organisation des AG cantonale de consultation ;

L'exécution des orientations et décisions issues des AG cantonale ;

La restitution des résultats des travaux d'exécution et des recherches de financement à l'AG cantonale;

La tenue régulière des réunions ordinaires de l'ADC et du CCD.

L'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat dans la mise en œuvre des actions ;

5.3 Planning annuel de travail

5.3.1 Domaine : Education

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
Construction des écoles et CEG et leur équipement en forages.	1 Talibène ; 2 Amchoko ; 3 Aguilba 4 Abkar (CEG), 5 Attrak (CEG) 6 Abougoudam 7 Rog-rogo 8 Andjila 1 9 Kalim Dougous	ADC ; APE ; IDEN Communautés	270000000	27000000	243 000 000	Etat ; PROADEL ; AFRICARE ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
Sensibilisation des communautés pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier	Cantonal	ADC ; APE ; Communautés	3000000	300000	2 700 000	AFRICARE ; PRAODEL ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Sept. 2014	4 ans	
Dotation des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires	Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; Communautés	8000000	800000	7 200 000	AFRICARE ; PRAODEL ; UNICEF ; Autres	Sept. 2014	4ans	

						partenaires au développement			
Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire	Toutes les écoles fonctionnelles	ADC ; APE ; IDEN Communautés	750000	350000	350 000	AFRICARE ; PRAODEL ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Sept. 2014	1 an	

5.3.2 Domaine : Santé, Eau, Assainissement

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Construction de châteaux d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Abkar, ✓ Chamboli 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Communautés 	100 000 000	10 000 000	90 000 000	AFRICARE ; PROADEL ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
2 Installation des pompes à motricité humaine.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Gadatirane, ✓ 2 Kouchaguine, ✓ 3 Hamié 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Communautés 	100 000 000	10 000 000	90 000 000	AFRICARE ; PROADEL ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 Abougoudam (Amsouba kha) ✓ 5 Gozfil ✓ 6 Massalami é ✓ 7 Rpg-rogo ; ✓ 8 Michiégué Abker 								
3 Construction de puits villageois	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Gadatirane, ✓ 2 Amnakout a 1, ✓ 3 Mouriské, ✓ 4 Abougoudam 1 ✓ 5 Gozfil ✓ 6 Ngroungal é ✓ 7 Abker 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ADC ✓ Communautés 	105 000 000	10 500 000	103 950 000	AFRICARE ; PRAODEL ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
4 Renforcement des structures sanitaires disponibles en équipements et médicaments de soins de santé primaire et maternelle	✓ Cantonal	✓ ADC ✓ District sanitaire	40 000 000	4000 000	36 000 000	AFRICARE ; PRAODEL ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	

5.3.3 Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Production et plantation de 100 000 plants	Cantonal	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	350 000 000	35 000 000	315 000 000	PROADEL ; PADL II ; AFRICARE ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
2 Sensibilisation pour la protection des espèces végétales et	Cantonal	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	20 000 000	2 000 000	18 000 000	PROADEL ; PADL II ; AFRICARE ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le partenaires actuels et potentiels (s) et	Début probable	Durée	Personne responsable
fauniques en voies de disparition									
3 Elaboration des conventions locales pour la mise en défens des zones arborées ;	Serira, Baloye	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	3 000 000	300 000	2 700 000	PROADEL ; PADL II ; AFRICARE ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	2ans	
4 Mise e défens des sites identifiés	Serira, Baloye	ADC Communautés Organisations à vocation environnementale	30 000 000	3 000 000	27 000 000	PROADEL ; PADL II ; AFRICARE ; Et autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
5 Formation en techniques de production de plants et installation de pépinières	50 personnes soit 5/Khalifat	ADC Organisations à vocation environnementale	3750000	375000	3 375 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	2ans	

5.3.4 Domaine : Agriculture/Elevage

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Renforcement en matériels et intrants agricoles subventionnés	Cantonal	ADC OP	32 000 000	3 200 000	28 800 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
2 Formation des producteurs en techniques de restauration de sols	50 personnes soit 10/Kalifat	ADC OP	3 750 000	375 000	3 375 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	1 an	
3 Construction des puits maraichers	20 puits soit 4/Kalifat	ADC OP	40 000 000	4 000 000	36 000 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
4 Construction d'un poste vétérinaire	Abkar Djombo	ADC OP Communautés	30 000 000	3 000 000	27 000 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Nov. 2014	1an	
5 Aménagement des mares	1 Abkar, 2 Rog-rogo (Daramdé), 3	ADC OP Communautés	270 000 000	27 000 000	243 000 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres	Nov. 2014	3 ans	

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
	Ngamougna (Hadad), 4 Chamboli, 5 RahadDibekir, 6 Ngouroungalé.					partenaires au développement			
6 Formation des auxiliaires vétérinaires	25 auxiliaires soit 5/Kalifat	ADC OP Services techniques	1875000	187500			Mai 2014	1 an	

5.3.5 Domaine : *Economie*

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Plaidoyer pour l'installation d'un établissement de micro crédit	Abkar	ADC Opérateurs économiques locaux OP	750000	375000	375 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au	Mai 2014	1 an	

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
						développement			
2 Appui aux AGR à travers l'octroi des micros crédits;	Cantonal	ADC OP	45 000 000	4 500 000	40 500 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
3 Construction de seuils de franchissement (pont, radié dalot etc.)	Construction de Radié 1 Fichar (radié), 2 Tourba (radié) 3 Billini (radié), Construction de ponts 1 Grand Batha (pont) 2 Ngamougna 3 Al-liétir (pont), 4 Ouadi-hamra (pont), 5 Attrak (pont) ; 6 Andila (pont)	ADC Opérateurs économiques locaux Communautés	-	-			Mai 2014	4ans	

5.3.6 Domaine : affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1 Appui aux initiatives féminines de développement à travers l'octroi des micros crédits.	20 OP féminines soit 4/Khalifat	ADC OP féminines	28 000 000	2 800 000	25 200 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
2 Installation de petites unités de transformation en faveur de la femme ;	Cantonal	20 OP féminines bénéficiaires soit 4/khalifat	12 500 000	1 250 000	1 250 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II Autres partenaires au développement	Mai 2014	2ans	
3 Plaidoyer pour la prise en charge de la femme en ceinte et des enfants malnutris	Cantonal	ADC Communautés	1 500 000	150 000	1 350 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4an	
4 Appui aux centres d'alphabétisation féminins	Villages disposant de structures socioéducatives	ADC OP féminines Communautés	5 100 000	510 000	4 590 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Jan. 2015	3ans	

5.3.7 Domaine : Jeunesse, Culture & Sport

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1. Aménagement de terrains de sport et dotation en équipements sportifs	1 Abkar, 2 Attrak, 3 Ngamougna, 4 Manga, 5 Chamboli 6 Andila, 7 Rog-rogo	ADC Organisations des jeunes	21 000 000	2 100 000	18 900 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II ; UNICEF ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
2. Appui aux initiatives des jeunes à travers l'octroi des micros crédits et formations	20 OP soit 4/Khalifat'	ADC Organisations des jeunes	28 000 000	2 800 000	25 200 000	AFRICARE ; PRAODEL ; PADL II ; Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	

Conclusion

Les études qui ont permis d'aboutir à la finalisation de ce PDL ont suivi une démarche inclusive, interactive et participative ; ce qui confère à ce document un caractère authentique et légitime. Il constitue un outil de développement dans lequel, les réelles aspirations, la vision et les problèmes de développement des communautés concernées y sont inscrits. Il doit servir de référence pour non seulement pour les communautés mais aussi pour les potentiels intervenants dans le canton.

De ce fait, la mise en œuvre effective des actions issues de ce PDL doit en principe favoriser l'essor socioéconomique des communautés concernées.

Annexes

Liste des membres de l'Association de Développement Cantonal (A.D.C) d'ABKER :

N°	Noms & Prénoms	Postes	Contact
01	ABDELRAZIKH MOUSSA	Président	99255508/66822025
02	OUMAR ABAKAR	Vice-président	91534803
03	ABDELKERIM ABDOULAYE	Secrétaire Général	90291377
04	BRAHIM OUSMAN	Secrétaire Général Adjoint	91534812
05	MAHAMAT MOUBACHIR	Trésorier Général	91481363
06	NADIF HASSAN	Trésorier Adjoint	93976377
07	ABAKAR AHMAT KIKINE	Chargé de Matériels	
08	ADAM NOUAR	Chargé de Matériels Adjoint(e)	
09	HALIME ALI(F)	1 ^{er} Conseiller	
10	IBRAHIM YAKHOUB	2 ^{ème} Conseiller	
11	MAHAMAT DJAMA-ALDINE	3 ^{ème} Conseiller	90936252
12	DAHAB MAKI IBET(F)	1 ^{er} Commissaire aux comptes	
13	MAHAMAT SALEH AL ISSEL	2 ^{ème} Commissaire aux comptes	

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT CANTONAL(C.D.C) D'ABKER

N°	Noms & Prénoms	Fonctions	Contact
01	Abdelrazikh Moussa	Président	
02	Abdelkerim Abdallah	Secrétaire Général	
03	Mahamat Moubachir	Trésorier Général	
04	Dahab Maka Ibet(F)	Chargée des Femmes	

LISTE DE LA COMMISSION THEMATIQUE DU CANTON D'ABKER :

	DOMAINES	NOMS & PRENOMS	Contact
1	SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT	ABDOULAYE AHMAT	
		KOUBRA AROMA(F)	
		ABDELKERIM ABDOULAYE	
		HALIME ASSADIA(F)	
2	EDUCATION	BRAHIM OUMAR ANAMA	
		MAHAMAT SALEH OUSMANE	
		MAHAMAT BRAHIM	
		LAYNA OUSMAN	
3	ECONOMIE	AHMAT ADOUDOU	
		BABIKIR ADAM	
		ISMAIL HISSEIN	
		KALTAM (F)	
4	AGRICULTURE	ABDELMADJID MAHAMAT	
		AHMAT ADAM	
		DAOUD BRAHIM	
		MARIAM IBET(F)	
5	GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	AHMAT HASSAN	
		CHARIF HASSAN	

		AMINE MAHAMAT	
		MOUNA DJOUBAL	
6	ELEVAGE	YOUSOUF MAHAMAT	
		BAHAR AHMAT	
		YOUSOUF MOUHADJIR	
		SIMBIL HASSAN	
7	JEUNESSE/SPORT/CULTURE	ABASS OUSMAN	
		ABDOULAYE ROTAME	
		ZARA AROMA(F)	
		AHMAT ADOUM	

